Syndicat de bassin de l'Erve

Suivi des indicateurs biologiques dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques du bassin de l'Erve - année 2018



Rapport de Synthèse





Parc d'activités du Laurier 29 avenue Louis Bréguet 85180 LE CHATECHU D'OLONNE Tél : 02 51 32 40 75 Fax : 02 51 32 48 03 Email : hydro.concept@uanadoo.fr Suivi des indicateurs biologiques dans le cadre du CTMA du bassin de l'Erve - 2018
Provisoire
Définitif
Date d'édition
Janvier 2019

Hydro Concept travaille selon la norme ISO 9001 V 2008

SOMMAIRE

/- .	INTRODUCTION	<i>3</i>
// -	METHODOLOGIE	4
1	- MACRO-INVERTEBRES	4
	1 - 1 Protocole de prélèvement	
	1 - 2 Protocole d'analyse	
	1 - 3 Indices	
	1 - 4 Etat écologique	
2	- DIATOMEES	
	2 - 1 Protocole de prélèvement	
	2 - 2 Protocole d'analyse et indice	
	2 - 3 Etat écologique	
3	- POISSONS	9
	3 - 1 Pêche électrique	9
	3 - 2 Pêche complète à pied	9
	3 - 3 Pêche partielle par points	. 10
	3 - 4 Biométrie	. 10
	3 - 5 Indices	. 10
	3 - 6 Etat écologique	. 11
4	- ETAT BIOLOGIQUE GLOBAL	. 11
/// -	· CONTEXTE DE L'ETUDE	12
1	- LE RUISSEAU D'AMBRIERS A LA HOULBEDIERE	. 12
	1 - 1 Description de l'ouvrage	. 12
2	- L'ERVE A SAINTE-SUZANNE	
	2 - 1 Description de l'ouvrage	. 13
	2 - 2 Aménagement du site	. 13
3	- LE MOULIN DE HARDRAY	. 16
	3 - 1 Description de l'ouvrage	
	3 - 2 Aménagement du site	. 17
/V	- ANALYSE DES RESULTATS	19
1	- L'AMBRIERS A LA HOULBEDIERE	. 19
	1 - 1 Les diatomées	
	1 - 2 Les macro-invertébrés benthiques	
	1 - 3 Les poissons	
2	- L'ERVE A SAINTE-SUZANNE	
	2 - 1 Les diatomées	
	2 - 2 Les macro-invertébrés benthiques	
	2 - 3 Les poissons	. 22
3	- L'ERVE AU MOULIN DE HARDRAY A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE	. 24
	3 - 1 Les diatomées	. 24
	3 - 2 Les macro-invertébrés benthiques	
	3 - 3 Les poissons	
I/_	· CONCLUSION	27

TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Correspondance entre les notes IBG et leur code couleur	5
Tableau 2 : Catégories de pression prises en compte pour l'I2M2 (Mondy et al. 2012)	5
Tableau 3 : Bornes des classes d'état écologique de l'I2M2	7
Tableau 4 : Bornes des classes d'état écologique de l'IBG	7
Tableau 5 : Correspondance entre les notes IBD, les classes de qualité et leur code couleur	8
Tableau 6 : Bornes des classes d'état écologique de l'IBD	9
Tableau 7 : Classes de qualité de l'IPR	11
Tableau 8 : Classes d'état écologique en fonction de l'IPR	11

I - INTRODUCTION

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne demande un suivi hydrobiologique des cours d'eau, dans l'objectif de réaliser une évaluation de l'impact des travaux de restauration et d'entretien.

Hydro Concept est mandaté par le syndicat du bassin de l'Erve afin de réaliser un suivi hydrobiologique et hydromorphologique, dans le cadre de l'état initial :

- Du ruisseau d'Ambriers à la Houlbedière ;

Ainsi que dans le cadre du suivi de l'Erve :

- à Sainte-Suzanne, au niveau de l'ancien plan d'eau ;
- et à Saint-Pierre sur Erve, sur l'ancienne zone d'influence du moulin de Hardray ;

Les indicateurs mis en place pour réaliser ce suivi sont les suivants :

- Analyse des peuplements d'invertébrés aquatiques selon la norme NF T90-333 ;
- Analyse des peuplements de diatomées selon la norme NF T90-354 ;
- Analyse des peuplements piscicoles à l'aide de l'Indice Poisson en Rivière (IPR) selon les normes NF T90-344 et XP T90-383 ;

II - METHODOLOGIE

1 - Macro-invertébrés

La détermination de la qualité biologique des cours d'eau est basée notamment sur l'étude des invertébrés benthiques : invertébrés colonisant la surface et les premiers centimètres des sédiments immergés de la rivière et dont la taille est supérieure ou égale à $500 \, \mu m$.

Le peuplement benthique, intègre dans sa structure toute modification, même temporaire, de son environnement (perturbation physico-chimique ou biologique d'origine naturelle ou anthropique). Ces invertébrés constituent un maillon essentiel de la chaîne trophique de l'écosystème aquatique et interviennent dans le régime alimentaire de la plupart des espèces de poissons.

1 - 1 Protocole de prélèvement

1 - 1 - 1 Protocole adapté aux cours d'eau peu profonds

Le prélèvement est réalisé conformément au protocole NF T 90-333, et l'analyse est réalisée selon la norme XP T 90-388. Le but est de réaliser un échantillonnage séparé des habitats dominants et marginaux. Il répond à trois objectifs principaux :

- Fournir une image représentative du peuplement d'invertébrés d'une station, mais en séparant la faune des habitats dominants et des habitats marginaux ;
- Répondre aux exigences de la DCE et être en meilleure cohérence avec les différentes méthodes utilisées au niveau européen ;
- Permettre le calcul de l'IBG-DCE, proche de l'IBGN (norme NF T90-350, 2004);
- Calculer l'Indice Invertébrés Multi-Métrique (I2M2), qui remplace l'indice IBG-DCE.

Pour obtenir un échantillon représentatif de la mosaïque des habitats dominants d'un site donné, et échantillonner les habitats marginaux. Le protocole préconise d'échantillonner 12 prélèvements en combinant :

- un échantillonnage des habitats dominants basé sur 8 prélèvements unitaires ;
- un échantillonnage des habitats marginaux, basé sur 4 prélèvements, qui permettra de garantir une conformité suffisante avec l'ancien protocole IBGN.

Les limites retenues tiennent compte de l'information écologique supplémentaire apportée par une identification au genre par rapport à la famille.

1 - 2 Protocole d'analyse



Les étapes suivantes sont réalisées au laboratoire, selon la norme XP T90-388 : traitement au laboratoire d'échantillons contenant des macro-invertébrés de cours d'eau.

Les prélèvements sont triés au travers de tamis d'ouverture de 10 mm à 500 μ m. Le prélèvement est scindé en plusieurs fractions. Dans chaque fraction, les invertébrés sont triés et regroupés, avant identification.

L'identification est réalisée à l'aide d'une loupe binoculaire (objectif *80) et d'un microscope (objectif *100). Nous disposons de plusieurs ouvrages de détermination et de nombreuses publications, notamment le guide : Tachet H., 2010, Invertébrés d'eau douce systématique, biologie, écologie, systématique ...

Le dénombrement des invertébrés est exhaustif jusqu'à 20 individus. Au-delà, une estimation des abondances est réalisée.

1 - 3 Indices

1 - 3 - 1 Indice cours d'eau peu profonds (IBG-DCE)

L'IBG est recalculé à partir des habitats marginaux et dominants (phase A et B). Cet indice varie de 1 à 20 et les notes se répartissent en cinq classes de qualité :

Note IBG	20 - 17	16 - 13	12- 9	8 - 5	4 - 1
Qualité	Très bonne	bonne	passable	mauvaise	Très mauvaise

Tableau 1 : Correspondance entre les notes IBG et leur code couleur

1 - 3 - 2 Indice Invertébré Multi-Métrique (I2M2)

Contrairement à l'IBGN, l'I2M2 permet de prendre en compte 10 catégories de pressions liées à la qualité physico-chimique de l'eau ainsi que 7 catégories de pressions liées à l'hydromorphologie et à l'occupation du sol.

Physico-chimie	Hydromorphologie
Matières organiques oxydables (MOOX)	Voies de communication
Matières azotées (hors nitrates)	Ripisylve
Nitrates	Intensité d'urbanisation
Matières phosphorées	Risque de colmatage
Matières en suspension (MES)	Instabilité Hydrologique
Acidification	Niveau d'anthropisation du bassin versant
Métaux	Niveau de rectification
Pesticides	
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	
Micropolluants organiques	

Tableau 2 : Catégories de pression prises en compte pour l'I2M2 (Mondy et al. 2012)

Plus de 2500 métriques ont été testées lors de l'élaboration de l'indice I2M2. Cinq métriques ont été retenues pour le calcul de l'indice:

Métrique	Bocaux concernés	Commentaire
Indice de diversité de Shannon- Weaver	habitats biogènes (bocaux B1+B2)	Il évalue l'hétérogénéité et la stabilité de l'habitat en prenant en compte la richesse et l'abondance relative de chaque taxon.
	(20044121121)	Plus l'indice est élevé, plus la diversité taxonomique est grande.

Indice ASPT (Average Score Per Taxon)	habitats dominants (bocaux B2+B3)	Il correspond au niveau de polluo-sensibilité moyen de l'assemblage faunistique (de 0: nul, à 10: élevé). Chaque taxon (identifié à la famille) représenté par au moins un individu, est affecté d'un score selon le niveau de polluo-sensibilité du taxon.
Fréquence relative des taxons polyvoltins. Modalité du trait biologique : nombre de générations par an	Ensemble des habitats (B1, B2 et B3)	Elle renseigne sur l'instabilité d'un habitat (pressions anthropiques +/- intenses, et/ou fréquentes). C'est un avantage adaptatif, qui permet à des taxons de produire plusieurs générations par an. Les taxons polyvoltins ont donc plus de chance de survivre à des perturbations du milieu que les taxons à cycle long.
Fréquence relative des taxons ovovivipares. Modalité du trait biologique : mode de reproduction.		Elle renseigne sur les dégradations de l'habitat (notamment vis-àvis de la qualité de l'eau). C'est un avantage adaptatif permettant l'incubation et l'éclosion des œufs dans l'abdomen, avant expulsion des petits dans le milieu. Ces taxons ont donc plus de chances que les autres à survivre dans un cours d'eau perturbé.
La richesse taxonomique		Elle permet de décrire l'hétérogénéité de l'habitat à un instant donné (plus il y a de niches écologiques potentielles dans un milieu et plus il y a de taxons).

Conformément aux exigences de la DCE, chaque métrique s'exprime sous la forme d'EQR (Ecological Quality Ratio) qui correspond à la mesure d'un écart entre une situation observée et une situation de référence (absence de perturbation anthropique) sur une échelle de O (mauvais) à 1 (référence).

Un sous-indice est calculé par type de pression, il est le résultat de la combinaison des 5 métriques.

L'indice final (I2M2) est la moyenne arithmétique des 17 sousindices :

$$I_2M_2 = \frac{\sum (i_2m_2^{pressure})}{17}$$

1 - 3 - 3 Indices complémentaires

Quatre indices complémentaires ont été calculés à partir des listes faunistiques :

L'indice de diversité de Shannon-Weaver (H') :

Cet indice est basé sur le nombre d'individus d'une espèce donnée, sur le nombre total d'individus et sur la richesse taxonomique.

Note H' <1		1 à 3	>3	
Caractéristiques	structure du peuplement très déséquilibrée	structure du peuplement déséquilibrée	structure du peuplement équilibrée	

L'indice d'équitabilité (J') ou de Régularité (R) de Piélou:

Cet indice représente le rapport de H à l'indice maximal théorique (Hmax).

J'	Proche de 1	Proche de 0.8	Proche de O
	Milieu favorable au		déséquilibré, milieu favorable
Caractéristiques	développement des espèces,	proche de l'équilibre	au développement de
du peuplement	pas d'espèces	pi oche de requiibi e	certaines espèces, souvent
	prédominantes		peu exigeantes

L'Indice EPT:

L'indice EPT correspond à la somme du nombre de taxons dans chacun des trois ordres suivant : Ephéméroptères, Plécoptères et Trichoptères, taxons considérés comme les plus polluosensibles.

Les traits biologiques :

A l'aide des données écologiques des taxons issues de : Tachet & al. 2010, *Invertébrés d'eau douce systématique, biologie, écologie*, les éléments suivants ont été évalués :

Le degré de trophie qui permet de distinguer les eaux eutrophes riches en nutriments (azote et phosphore), des eaux oligotrophes, eaux pauvres pour ces deux éléments.

La valeur saprobiale des taxons qui permet d'établir la proportion d'invertébrés polluo-résistants (polysaprobes et mésosaprobes), et d'invertébrés faiblement polluo-résistants (xénosaprobes et oligosaprobes).

1 - 4 Etat écologique

La définition de l'état écologique est définie à l'aide de l'arrêté du 27 juillet 2018. Il est calculé à l'aide de l'hydro-écorégion (HER), du rang de la masse d'eau du cours d'eau, et des résultats des indices IBG-DCE ou I2M2.

L'état écologique est défini à l'aide d'une grille où l'on retrouve cinq classes d'état écologique. Les valeurs limites de chaque classe sont exprimées en EQR (Ecological Quality Ratio).

1 - 4 - 1 Etat écologique avec l'I2M2

L'Erve appartient à l'hydro-écorégion du Massif Armoricain Centre-Sud et Ouest/Nord-Est (n°117 et 58) et le ruisseau du pont d'Ambriers l'hydro-écorégion n°58. La masse d'eau du cours d'eau est de rangs 4 à 5 dans le bassin Loire-Bretagne.

HER2	Rang LB	Limites inférieures des classes d'état de l'I2M2				
117/58	4/5	0.665	0.443	0.295	0.148	0
11//30	4/ J	Très bon	bon	moyen	médiocre	mauvais

Tableau 3 : Bornes des classes d'état écologique de l'I2M2

PS : Seule la classe d'état définie par l'I2M2 est retenue, et ceci depuis juillet 2018.

1 - 4 - 1 Etat écologique avec l'IBG-DCE

HER2	Rang LB	Limites inférieures des classes d'état d'IBG en EQR				
58	4/5	0.93750	0.81250	0.56250	0.31250	0
117	5	0.93333	0.80000	0.53333	0.33333	0
117	J	très bon	bon	moyen	médiocre	mauvais

Tableau 4 : Bornes des classes d'état écologique de l'IBG

La note EQR pour l'IBG est calculée de la manière suivante :

EQR IBG= (IBG observé - 1) / (note de référence du type - 1)

2 - Diatomées

2 - 1 Protocole de prélèvement

Les diatomées sont des algues microscopiques brunes (Diatomophycées) constituées d'un squelette externe siliceux. Elles constituent une composante majeure du peuplement algal des cours d'eau et des plans d'eau.

Les diatomées sont considérées comme des algues très sensibles aux conditions environnementales. Elles sont connues pour réagir aux pollutions organiques, nutritives (azote, phosphore), salines...

Le prélèvement est réalisé selon les normes NF T90-354 (2016) et NF EN 13946.

Le matériel benthique est récupéré par brossage de substrats durs naturels, mis dans des piluliers, alcoolé *in situ*. Les récoltes ont été dûment étiquetées et apportées au laboratoire Bi-Eau à Angers qui est chargé de la détermination et de l'analyse de ces prélèvements.



2 - 2 Protocole d'analyse et indice

2 - 2 - 1 Protocole d'analyse

Au laboratoire de Bi-Eau, le matériel diatomique a subi un traitement selon la norme NF T 90-354. Les diatomées sont attaquées à l'eau oxygénée (H2O2) afin de détruire la matière organique, et rendre ainsi les frustules

(squelettes externes en silice) identifiables. Ce travail est suivi de plusieurs cycles de rinçages alternant avec des phases de décantation. Ensuite, une goutte de la préparation est montée entre lame et lamelle dans du Naphrax® (résine à indice de réfraction élevé permettant l'observation des valves siliceuses).



Ce sont les lames ainsi préparées qui font l'objet des observations microscopiques à l'objectif x100, à l'immersion et en contraste interférentiel DIC (Nikon Eclipse Ni-U). Le processus analytique (identification et comptage) utilise les prescriptions des normes AFNOR NF T 90-354 et EN 14407. Nous comptons ainsi un minimum de 400 valves. Les identifications sont basées entre autres sur la Süßwasserflora (Krammer & Lange-Berthalot 1986, 1988, 1991) et sur le Guide méthodologique pour la mise en œuvre de l'IBD (Prygiel & Coste, 2000).

Ce guide préconise un encodage des taxons en 4 lettres, qui seront saisies dans le logiciel de calcul Omnidia (Lecointe & al., 1993). La version utilisée pour calculer les indices IBD et IPS est Omnidia 6, parue en 2014.

2 - 2 - 1 Indices

L'Indice de Polluosensibilité Spécifique prend en compte tous les taxons, et est utilisé internationalement, alors que l'Indice Biologique Diatomées utilise un nombre plus restreint de taxons. L'Indice Biologique Diatomées et l'Indice de Polluosensibilité Spécifique peuvent varier entre 1 et 20 et les notes se répartissent en cinq classes de qualité :

Note IBD	≥ 17	<17 - 13	<13 - 9	<9 - 5	< 5 - 1
Qualité	très bonne	bonne	passable	mauvaise	très Mauvaise
Caractéristiques	Pollution ou eutrophisation nulle à faible	Eutrophisation modérée	Pollution moyenne ou eutrophisation forte	Pollution forte	Pollution ou eutrophisation très forte

Tableau 5 : Correspondance entre les notes IBD, les classes de qualité et leur code couleur

2 - 3 Etat écologique

L'état écologique est défini à l'aide de l'arrêté du 27 juillet 2018. L'état écologique est calculé à l'aide de la note de l'IBD observé, de la valeur de référence de l'IBD et de la valeur minimale de l'IBD pour le type de cours d'eau étudié. La valeur de référence et la valeur minimale sont définies à l'aide de l'hydro-écorégion (HER) et du rang de la masse d'eau du cours d'eau.

L'Erve appartient à l'hydro-écorégion du Massif armoricain Centre-Sud et Ouest/Nord-Est (n°117 et 58) et le ruisseau du pont d'Ambriers l'hydro-écorégion n°58. La masse d'eau du cours d'eau est de rangs 4 à 5 dans le bassin Loire-Bretagne.

L'état écologique est défini à l'aide d'une grille où l'on retrouve cinq classes d'état écologique. Les valeurs limites de chaque classe sont exprimées en EQR (Ecological Quality Ratio).

HER2	Rang LB	Valeur référence du type	Valeur minimale du type	Limites inférieures des classes d'état d'IBD en EQR pour les cours d'eau ayant un BV < 10000 km²				
117	4 à 5	17.4	1	0.94	0.78	0.55	0.3	0
58	4 a 5	17.4	ı	très bon	bon	moyen	médiocre	mauvais

Tableau 6 : Bornes des classes d'état écologique de l'IBD

La note EQR pour l'IBD est calculée de la manière suivante :

EQR IBD= (IBD observé - note minimale du type) / (note de référence du type - note minimale du type)

3 - Poissons

3 - 1 Pêche électrique

HYDRO CONCEPT travaille avec le Héron ou l'Aigrette de DREAM Electronique. Ils permettent d'obtenir des tensions de 150 V à 1000 V en courant continu lisse.

Ou un appareil de pêche électrique portable, le FEG 1700. Il permet d'obtenir des tensions de 150 à 500 V en courant continu.

La cathode (phase négative) est mise à l'eau, l'anode (phase positive) est manipulée par un opérateur.

Une fois dans l'eau, l'anode ferme le circuit électrique et le phénomène de pêche se produit. Un champ électrique rayonne autour de l'anode, son intensité décroit à mesure que l'on s'éloigne de l'anode. Ce champ influence le comportement de tout poisson se trouvant à l'intérieur, ceux-ci vont nager vers le gradient de potentiel le plus élevé, c'est ce que l'on appelle la nage forcée. A proximité de l'anode, là où le champ électrique est le plus élevé, le poisson entre en électronarcose et est capturé dans une épuisette. Une fois sortie du champ électrique, le poisson retrouve sa mobilité et ne garde aucune séquelle.

3 - 2 Pêche complète à pied

Dans le cas d'un cours d'eau peu profond ou inférieur à 9 m de large en moyenne, il est réalisé une pêche complète à pied.

L'ensemble de la surface de la station est prospecté, en déplaçant une ou plusieurs électrodes ; en retenant comme critère l'utilisation d'au moins une anode par 5m de largeur de cours d'eau.

La prospection est conduite de front de l'aval vers l'amont. Les opérateurs sont répartis sur toute la largeur, et remontent le cours d'eau progressivement.



3 - 3 Pêche partielle par points

Dans le cas de cours d'eau profond ou trop large (> 9m en moyenne), il est réalisé une pêche partielle par point.

L'unité d'échantillonnage est une zone ponctuelle correspondant approximativement à un déplacement de l'anode sur un cercle d'environ 1m de diamètre autour du point d'impact de l'anode dans l'eau. Pour une anode de 35 cm, le rayon d'action est estimé à 1.5 m, soit une surface de 12.5 m².

Les opérateurs exercent un effort de pêche identique d'un point à un autre. Le temps de pêche par point est chronométré par un opérateur et limité à 30 secondes. Les points sont répartis régulièrement sur l'ensemble de la station et dans les zones identifiées pêchables. La pose de l'électrode se fait au hasard afin de ne pas être influencée par les hétérogénéités locales. Chaque point fait l'objet d'une description sommaire au cours de sa prospection.

L'équipe est constituée de cinq personnes :

- Un agent chargé de la sécurité, de la description des points et du temps de pêche ;
- Trois agents préposés à la capture des poissons (un à l'anode et deux aux épuisettes) ;
- Une personne au minimum à la biométrie.

Dans le cas d'une pêche en bateau, une seule personne est à l'épuisette, l'autre est au pilotage du bateau.

3 - 4 Biométrie

Après l'épuisage, le poisson est identifié, mesuré et pesé. Ces opérations sont réalisées à la table de tri. De l'Isoeugénol ou de l'Eugénol (huile essentielle de clou de girofle) est utilisée éventuellement afin de faciliter les mesures de certains poissons (anguilles, lamproies).

Après cette opération, le poisson est stocké provisoirement dans des bourriches ou un filet. A la fin de la pêche les poissons sont remis à l'eau.



Balance, poubelles, caisses de stockage et aérateur



Filet de stockage

3 - 5 Indices

3 - 5 - 1 Indice Poisson en Rivière (IPR)

La valeur de l'Indice Poisson en Rivière (IPR) correspond à la somme des scores obtenus par 7 métriques. Sa valeur est de O lorsque le peuplement évalué est conforme au peuplement

attendu en situation de référence. Elle devient d'autant plus élevée que les caractéristiques du peuplement échantillonné s'éloignent de celles du peuplement de référence, c'est-à-dire dans des conditions pas ou très peu modifiées par l'homme.

L'IPR est calculé uniquement à partir des données récoltées lors du premier passage. La liste des métriques intervenant dans le calcul de l'IPR sont :

1étrique	Abréviation	Réponse à l'augmentation des pressions humaines
Nombre total d'espèces	NTE	हा OU 59
Nombre d'espèces rhéophiles	NER	গ্ৰ
Nombre d'espèces lithophiles	NEL	ស
Densité d'individus tolérants	DIT	झ
Densité d'individus invertivores	DII	গ্ৰ
Densité d'individus omnivores	DIO	₽.
Densité totale d'individus	DTI	हा OU 25

	Note IPR	0 - 7]] 7 – 16]] 16 – 25]] 25 – 36]	> 36
С	Classe de qualité	Excellente	bonne	passable	mauvaise	Très mauvaise

Tableau 7 : Classes de qualité de l'IPR

3 - 5 - 2 Référentiel biotypologique

L'analyse des peuplements piscicoles est également réalisée à l'aide des grilles du référentiel biotypologique du bassin de la Loire. Ce référentiel est basé sur la typologie des cours d'eau définie par Verneaux (1973).

La structuration biologique du cours d'eau, selon les poissons, est définie en fonction de la température, de la dureté de l'eau, de la section mouillée à l'étiage, de la pente et de la largeur du cours d'eau. La répartition théorique des espèces correspond aux peuplements observés dans les milieux non dégradés. C'est l'association de plusieurs espèces, bien d'avantage que la présence ou l'absence d'une quelconque espèce, qui est caractéristique d'un type de milieu et significative de son état général.

3 - 6 Etat écologique

La définition de l'état écologique à l'aide des poissons, selon l'arrêté du 27 juillet 2018, utilise une grille où l'on retrouve cinq classes d'état écologique. Les valeurs limites de chaque classe évoluent en fonction de la note de l'IPR.

IPR	0 - 5]] 5 – 16*]] 16 – 25]] 25 – 36]	> 36
Etat écologique	Très bon	bon	moyen	médiocre	mauvais

Tableau 8 : Classes d'état écologique en fonction de l'IPR

4 - Etat biologique global

L'état biologique de la station est évalué à partir des classes d'états obtenues pour l'IBG, l'IBD et l'IPR. L'indice le plus dégradant permet d'attribuer la qualité retenue pour la station.

^{* :} Dans le cas où l'altitude du site d'évaluation est supérieure ou égale à 500 m, la valeur de 14.5 doit être utilisée au lieu de 16.

III - CONTEXTE DE L'ETUDE

1 - Le ruisseau d'Ambriers à la Houlbedière

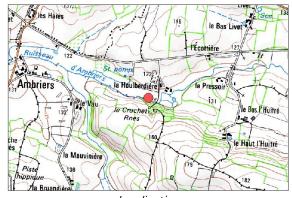
1 - 1 Description de l'ouvrage

La station se situe en aval du pont sur le ruisseau d'Ambriers à la Houlbedière sur la commune de Torcé-Viviers-en-Charnie. La station se situe près de 2 km en aval de la carrière de la Jametière.

Ponctuellement, ce ruisseau est soumis à des variations de débit importantes, en raison d'apports ponctuels de la carrière. Ces eaux sont légèrement troubles et chargées en limons.

La station présente une alternance radier, plat, avec un substrat varié composé de sables, granulats et cailloux, mais ceux-ci sont colmatés fortement par les limons. La ripisylve est dense, avec un rideau d'aulnes et d'arbustes. La végétation aquatique est clairsemée.

Un pont cadre a été réalisé en 2018, afin de favoriser la continuité piscicole et sédimentaire au niveau de ce secteur.



localisation



Aval pont cadre 2018



Pont cadre 2018



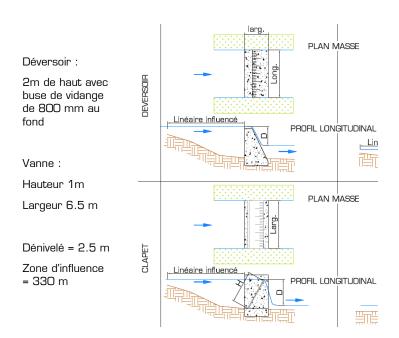
Vue aval 2018

2 - L'Erve à Sainte-Suzanne

2 - 1 Description de l'ouvrage

L'installation s'apparentait à une digue en terre de 4 m de hauteur réalisée au travers de la vallée équipée d'un ouvrage hydraulique. L'ouvrage présentait un radier béton qui servait d'assise à une vanne clapet.

Le plan d'eau était soumis à un envasement très important. Les niveaux de vase relevés in-situ en mars 2010 atteignaient ponctuellement, en partie basse de l'étang, 2 m de profondeur.





Ouvrage avant démantèlement



Après démantèlement 2011

2 - 2 Aménagement du site

Le projet prévoyait le démantèlement de la vanne clapet, l'enlèvement de la buse de vidange et la démolition du radier béton jusqu'au fond. Afin d'éviter le départ trop important de vases, et de préparer le cours d'eau à retrouver son lit, le plan d'eau de Sainte Suzanne a fait directement l'objet d'une vidange pour la durée de l'étude.

Le clapet a été abaissé et les écoulements ont transité par la buse de vidange du plan d'eau. Cependant, en situation de fortes pluviométries, l'ouvrage se mettait en charge ce qui perturbait les écoulements, entraînant des vases du plan d'eau. Pour parer à ce phénomène préjudiciable pour l'environnement aquatique, les travaux ont été réalisés en novembre 2010 à l'issue d'une demande préalable.

Dans un premier temps le clapet et la vanne ont été enlevés en 2010. Le radier a été retiré en 2011.

L'abaissement du plan d'eau et le transit des écoulements par la buse de vidange ont permis la formation d'un nouveau lit au travers des sédiments. Si des carences en graviers, cailloux, pierres et blocs sont constatées, le lit pourra faire l'objet d'apports très localisés durant les 3 premières années.



En 2010, des prélèvements d'invertébrés avaient été réalisés sur ce secteur, mais au niveau de la fin de la zone d'influence de l'ancien étang, soit 50 m en amont de la prise d'eau actuelle. Ce secteur présente une diversité d'habitats importante, il est donc difficile de comparer les deux campagnes. A l'époque, le clapet et la buse étaient déjà démantelés.







En 2012, la ripisylve s'était bien développée comme on peut l'observer sur les photos cidessous.







Vue été 2012

En 2013, des travaux ont été réalisés au niveau du Grand Moulin en amont et sur le canal d'amené du Moulin du Pont Neuf. Le Moulin du Pont Neuf, autrefois alimenté par un vannage au droit de la digue du plan d'eau, est alimenté depuis 2013 par une prise d'eau aménagée 150 m en amont de l'ancien clapet du plan d'eau. Le canal d'amené est enterré en rive droite. Pour réaliser ces travaux, ainsi que ceux en aval du Grand Moulin, il a été nécessaire de débroussailler la rive droite de l'Erve afin de faire passer les engins.



Vue été 2013



Prise d'eau installée en 2013

En 2014, les travaux sur le site de l'ancien clapet de Sainte Suzanne sont terminés. La végétation a repris sa place, même si actuellement la ripisylve est quasi absente en rive droite. La largeur du lit s'est réduite depuis 2013, mais le lit reste colmaté par les argiles de l'ancien plan d'eau malgré une granulométrie très grossière (pierres et blocs).



Vue été 2014



Prise d'eau installée en 2014







Amont pont 2018

Depuis 2018, aucun aménagement n'a été réalisé, hormis l'entretien du site. Depuis 2014, la ripisylve en rive gauche s'est bien développée, en rive droite les quelques arbustes présents se sont biens développés. Le lit semble moins colmaté par l'argile et les limons que par le passé.

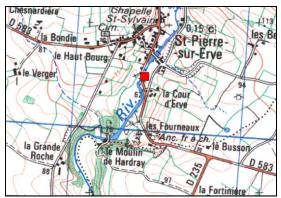
3 - Le moulin de Hardray

3 - 1 Description de l'ouvrage

La station se situe en amont du moulin de Hardray à la Cour d'Erve à Saint-Pierre-sur-Erve.

Le moulin de Hardray n'est plus desservi par son bief. En effet, le bras d'amenée s'est comblé au fur et à mesure du temps. Le système était constitué d'un déversoir surmonté de madriers, ainsi que d'un clapet manuel à crémaillère. Le canal d'amenée était condamné et les équipements hydrauliques étaient inexistants.

Ce tronçon de cours d'eau présentait une altération générale assez forte, la continuité piscicole n'était pas satisfaisante.



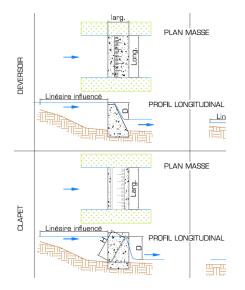
Localisation



Suivi des indicateurs biologiques dans le cadre du CTMA du bassin de l'Erve - 2018



Vue amont 2011





Vue aval 2011

Déversoir : longueur 9 m, hauteur 1.1 m

Clapet : largeur 3m, hauteur 1.34 m

Zone d'influence sur 700 m



3 - 2 Aménagement du site

Dans le CRE il était préconisé le démantèlement complet des ouvrages, clapet, déversoirs, culée centrale et passerelle avec arasement partiel des radiers. Des travaux de renaturation sont préconisés sur la zone influencée et en aval (banquettes et recharges en granulat).

Depuis 2010, le clapet était baissé totalement de la mi-novembre à la fin février. Puis il était remonté mais à une côte inférieure de 20 cm à la normale.

En 2018, les ouvrages ont été démantelés, des banquettes minérales et des blocs ont été mis en places en amont de l'ouvrage, ainsi que du géotextile sur les berges. Au niveau du site d'étude, aucun aménagement n'a été réalisé.







Vue aval station 2018



Vue station 2018

IV - ANALYSE DES RESULTATS

Les rapports d'analyses des différents prélèvements sont donnés en annexe.

1 - L'Ambriers à la Houlbedière

1 - 1 Les diatomées

Ambriers à la Houlbedière	2018
Note IBD sur 20	15.8
Note IPS sur 20	15.7
Richesse taxonomique	25
Indice de Shannon-Weaver (bits/ind)	3.6
EQR	0.9
Classe d'état écologique	bon

Le ruisseau d'Ambriers est classé en bon état écologique à la Houlbedière.

Navicula tripunctata est en tête du cortège diatomique avec une participation de 22.7%, elle traduit un milieu peu à moyennement concentré en matière organique, mais surtout eutrophe. Elle est secondée par *Gomphonema pumilum var. rigidum*, qui indique des eaux de qualité moyenne, et par *Navicula cryptotenella*, qui reflète une faible saprobie.

Le cortège est moyennement varié, avec 25 taxons.

1 - 2 Les macro-invertébrés benthiques

Ambriers à la Houlbedière	2018
Indice Invertébré Multi-Métrique (I2M2)	0.4133
Indice équivalent IBG (NF T 90-333)	15
Richesse équivalente IBGN	29
Richesse totale (XP T 90-388)	36
GFI	7
Richesse taxonomique des EPT	10
Etat écologique retenu (I2M2)	moyen

Le ruisseau d'Ambriers présente une qualité moyenne du peuplement macro-benthique, avec un indice I2M2 de 0.4133. L'indice IBG est moins déclassant avec un indice IBG de 15/20.

Le Groupe Faunistique Indicateur est bon, mais non optimal avec un GFI de 7/9. La richesse en taxons polluo-sensibles (EPT) est faible avec 10 taxons. La richesse totale est bonne avec 36 taxons. On observe totefois la prédominance d'invertébrés polluo-tolérants, tels des gammares, des mollusques du genre *Potamopyrgus*, ainsi que des bivalves de la famille des sphaeridés.

Tous ces indices témoignent d'une légère altération du milieu.

La carrière située quelques centaines de mètres en amont de ce site, semble avoir un impact non négligeable sur la structure du peuplement, et ceci de différentes manières:

- Variation plus ou moins brutale du débit du ruisseau, suite aux rejets de la carrière;
- Colmatage du ruisseau suite aux apports réguliers en matière en suspension issues de ces rejets. Ce colmatage se traduit notamment par une faible métrique de l'I2M2 pour l'ovoviviparité, qui montre la difficulté de certaines espèces à se reproduire, notamment de nombreux EPT.

1 - 3 Les poissons

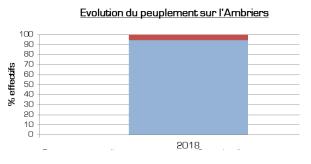
Ambriers	2018
Nbr d'espèces	5
IPR	17.549
état écologique	Moyen

l'Ambriers (densité / 100 m²)

		1
		2018
Vairon	VAI	8.1
Chabot	CHA	59.1
Lamproie de Planer	LPP	0.8
Loche franche	LOF	18.9
Chevaine	CHE	
Goujon	GOU	
Gardon	GAR	
Ablette	ABL	
Anguille	ANG	
Epinochette	EPT	5
Nombre d'espèc	5	







L'Indice Poisson en Rivière est de 17,549, ce qui traduit un état écologique moyen, mais néanmoins proche du bon état écologique (note IPR de 16).

En ce qui concerne les différentes métriques entrant en compte dans le calcul de l'IPR:

- La métrique la plus déclassante est le nombre d'espèces lithophiles (NEL) qui est trop faible en raison de l'absence de la truite fario et de la lamproie de Planer (au premier passage).

- On remarque également que le nombre d'espèces rhéophiles (NER) est un élément négatif du fait, là encore, de l'absence de la truite fario.
- Le nombre total d'espèces (NTE) du fait de l'absence de la truite fario, du goujon et de la lamproie de Planer (au premier passage) est un paramètre déclassant pour le calcul de la note IPR.

L'inventaire piscicole témoigne également:

- De la sous-représentation des espèces d'eaux courantes (vairon, lamproie de Planer, loche franche) et de l'absence de la truite fario tandis que le chabot est surreprésenté.
- De l'absence des espèces d'eaux vives ;
- De la surreprésentation de l'épinochette, espèce non attendue. La présence de nombreuses hélophytes en amont du pont, favorise son développement. L'absence de prédation par la truite, permet également à cette espèce de ce développer ;
- De la présence de deux lamproies de Planer au second passage.

Ces données mettent en évidence un peuplement quelque peu déséquilibré, où l'on observe l'absence de la truite fario, alors que ses espèces accompagnatrices sont présentes.

Les substrats relativement fins (sables, limons) ainsi qu'un fort colmatage minéral ne semblent pas permettre le développement de la truite fario sur ce secteur.

Il faut souligner que si l'on prend en compte la lamproie de Planer dans le calcul de l'IPR, la note est alors de 13,264 ce qui traduit un bon état écologique du cours d'eau.

2 - L'Erve à Sainte-Suzanne

2 - 1 Les diatomées

L'Erve à l'ancien plan d'eau	2011	2012	2014	2018
Note IBD sur 20	15.9	14.8	14.9	14.5
Note IPS sur 20	15.8	14.0	15.8	13.7
Richesse taxonomique	28	47	31	38
Indice de Shannon-Weaver (bits/ind)	3.48	4.02	3.74	4.46
EQR	0.91	0.84	0.85	0.82
Classe d'état écologique	bon	bon	bon	bon

L'Erve à Sainte Suzanne est jugée en bon état écologique par les diatomées benthiques, et ceci depuis 2011.

Navicula cryptotenella occupe le premier rang (14.8%) et ceci depuis 2011, elle est sensible à la matière organique et indifférente à la trophie. Elle est secondée par Navicula tripunctata (10%), espèce dénonçant un milieu eutrophe. Le cortège diatomique est varié et équilibré (38 taxons et équitabilité de 0.85), les conditions hydrologiques paraissent stables avec un indice de diversité de 4.46 bits/ind..

2 - 2 Les macro-invertébrés benthiques

L'Erve à l'ancien plan d'eau	2010*	2011	2012	2014	2018
Indice Invertébré Multi-Métrique (I2M2)					0.6486
Indice équivalent IBG (NF T 90-333)	16	15	16	19	17
Richesse équivalente IBGN	35	32	29	44	36
Richesse totale (XP T 90-388)	7	7	8	8	8
GFI	46	40	36	61	52
Richesse taxonomique des EPT	18	15	12	27	20
Etat écologique retenu (IBG)	Très bon	bon	Très bon	Très bon	
Etat écologique retenu (I2M2)					bon

^{*} prélèvement réalisé 200m en amont pont

L'Erve à Sainte-Suzanne présente une bonne qualité hydrobiologique avec un indice I2M2 de 0.6486 à la limite du très bon état, et un indice IBG de 17/20. L'indice IBG baisse de deux points, vis-à-vis de 2014, mais est supérieur à celui de 2012.

Le Groupe Faunistique Indicateur est bon (GFI de 8/9) et identique depuis 2012. La richesse en taxons polluosensibles (EPT) est bonne avec 20 taxons, elle baisse de 7 taxons vis-à-vis de 2014, mais reste supérieure à celle de 2012 (12 taxons).

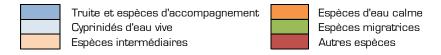
La richesse totale est très bonne avec 52 taxons, en légère baisse vis-à-vis de 2014 (61 taxons, mais très supérieure à celle des années précédentes.

Tous ces indices témoignent de la bonne évolution du peuplement macro-benthique, depuis l'effacement de l'ouvrage en 2010. Néanmoins, le recouvrement élevé en algues filamenteuses comme en 2014, atteste d'une légère perturbation nutritionnelle de l'Erve.

2 - 3 Les poissons

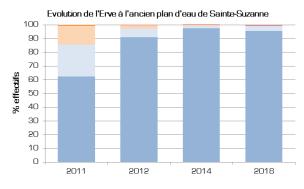
Ancien Plan d'eau de Ste-Suzanne								
année 2011 2012 2014 2018								
Nombre d'espèces	9	8	8	8				
IPR	17.648	13.092	14.475	9.909				
Etat écologique	moyen	bon	bon	bon				

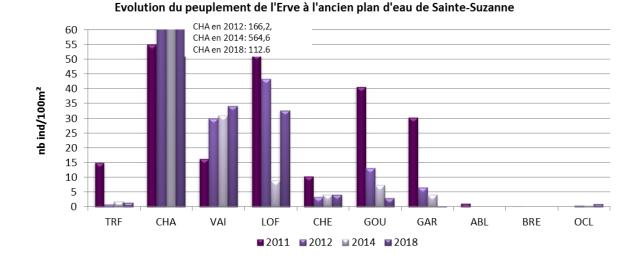
Evolution du peuplement piscicole (nb ind/100 m²)



Inventaire sur l'Erve à l'ancien plan d'eau

(nb ind/100 m²) 2014 2018 2011 2012 Truite TRF 15.1 0.9 19 1.5 Chabot CHA 55 166.2 564.6 112.6 VAI Vairon 16.4 29.9 31 34.2 Loche franche LOF 32.7 43.3 51.4 9 Chevaine CHE 10.5 3.4 4.2 4.2 Goujon GOU 40.7 13.2 7.4 3 30.4 4.1 0.2 Gardon GAR 6.6 Ablette ABL Brème commun BRE Nombre d'espèces 9 8 8 8 Densité totale 221.1 264 622.7 189.4





L'Indice Poisson en Rivière est de 9,909, ce qui traduit un bon état écologique. Cet indice est le meilleur obtenu depuis le début du suivi.

En ce qui concerne les différentes métriques entrant en compte dans le calcul de l'IPR:

- La métrique la plus déclassante est la densité d'individus tolérants (DIT) qui est trop élevée en raison de la présence importante de loche franche.

L'inventaire piscicole témoigne:

- De l'absence de la lamproie de Planer comme depuis 2011.
- De la très bonne présence du chabot, du vairon et de la loche franche, ces deux dernières espèces sont plus représentées que lors de la pêche de 2014.
- De la sous-représentation de la truite, dont la densité est en légère diminution par rapport à la dernière pêche de 2014 (1,9 in/100m² en 2015 contre 1,5 ind/100m² en 2018).
- De la forte régression du gardon, en constante baisse depuis l'effacement de l'ouvrage ;
- De l'absence de l'anguille, et ceci depuis le début du suivi.

Depuis le démantèlement du clapet en 2010, on note une quasi disparition des espèces inféodées aux eaux calmes puisqu'un seul gardon a été inventorié en 2018. Les écoulements diversifiés, la diminution du colmatage ainsi qu'un substrat globalement grossier favorise le développement des espèces d'eaux courantes, d'où une plus grande proportion en chabots, vairons que lors des années précédentes.

3 - L'Erve au Moulin de Hardray à Saint-Pierre-sur-Erve

3 - 1 Les diatomées

Moulin de Hardray	2009	2010	2011	2013	2018
Note IBD sur 20	14.7	15	15.2	15	14.7
Note IPS sur 20	14.5	14.4	14.9	15.1	14.1
Richesse taxonomique	17	31	38	28	30
Indice de Shannon-Weaver (bits/ind)	2.77	2.49	3.19	2.78	3.57
EQR	0.84	0.85	0.87	0.85	0.84
Classe d'état écologique	bon	bon	bon	bon	bon

Le bon état écologique est octroyé à l'Erve à Saint Pierre en 2018, et ceci depuis 2009.

Amphora pediculus, Cocconeis euglypta et Navicula cryptotenella sont les espèces indicatrices. Dans son ensemble, le peuplement diatomique dénonce des eaux eutrophes, peu impactées par la matière organique. Le cortège diatomique est varié, avec 30 taxons, malgré la forte contribution des trois premiers taxons (60.6%).

L'Erve à Saint Pierre est toujours positionné en bonne qualité, cependant le cortège diatomique est nettement plus varié depuis 2010.

3 - 2 Les macro-invertébrés benthiques

Erve au Moulin de Hardray	2009	2010	2011	2013	2018
Indice Invertébré Multi-Métrique (I2M2)					0.5771
Indice équivalent IBG (NF T 90-333)	14	14	13	16	15
Richesse équivalente IBGN	26	30	27	29	26
Richesse totale (XP T 90-388)		40	35	37	41
GFI	7	6	6	8	8
Richesse taxonomique des EPT	8*	15	7	14	16
Etat écologique retenu (IBG)	bon	bon	bon	Très bon	
Etat écologique retenu (I2M2)					bon

^{*} protocole IBGN NF T90-350

L'Erve à Saint-Pierre sur Erve présente un bon état écologique selon les invertébrés benthiques avec un indice I2M2 de 0.5771, et un IBG de 15/20. L'indice baisse de 1 point vis-à-vis de l'IBG réalisé en 2013.

Le Groupe Faunistique Indicateur est bon et stable, GFI de 8/9 comme en 2013. La richesse en taxons polluosensibles (EPT) est moyenne avec 16 taxons, elle progresse de 2 taxons vis-àvis de 2013. Mais elle est la plus élevée depuis le début du suivi, tout comme la richesse taxonomique globale avec 41 taxons.

Les traits biologiques des invertébrés mettent en évidence un cours d'eau oligo-mésotrophe avec une majorité d'invertébrés oligo-mésosaprobes, comme en 2013.

Tous ces indices témoignent d'une bonne qualité du peuplement macro-benthique de l'Erve, avec une légère diversification du peuplement depuis l'effacement des ouvrages du moulin de Hardray.

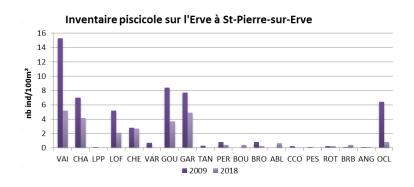
3 - 3 Les poissons

Moulin de Hardray	2009	2018
Nbr d'espèces	17	14
IPR	16.826	19.53
état écologique	moyen	moyen

<u>l'Erve à St-Pierre-sur-Erve (Nb / 100 m²)</u>

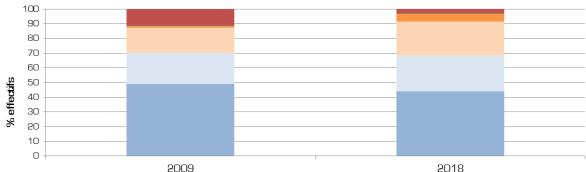
		2009	2018
\	\ / A I		
Vairon	VAI	15.3	5.2
Chabot	CHA	7	4.2
Lamproie de Planer	LPP	0.1	
Loche franche	LOF	5.2	2.1
Chevaine	CHE	2.8	2.7
Vandoise rostrée	VAR	0.7	
Goujon	GOU	8.4	3.7
Gardon	GAR	7.7	4.9
Tanche	TAN	0.3	
Perche	PER	0.8	0.4
Bouvière	BOU		0.4
Brochet	BRO	0.8	0.2
Ablette	ABL		0.6
Carpe commune	CCO	0.2	
Perche soleil	PES	0.1	
Rotengle	ROT	0.2	0.2
Brême bordelière	BRB	0.1	0.4
Anguille	ANG	0.1	0.1
Ecrevisse américaine	OCL	6.4	0.8
Nombre d'espèc	17	14	

Les densités indiquées en 2018 sont à relativiser, car l'inventaire a été fait en pêche partielle par point.









La pêche a été réalisée à pied en pêche partielle par points. L'Indice Poisson en Rivière est de 19,530, ce qui traduit un état écologique moyen, comme en 2009 (IPR de 16.826).

En ce qui concerne les différentes métriques entrant en compte dans le calcul de l'IPR:

- La métrique la plus déclassante est le nombre d'espèces rhéophiles (NER) qui est trop faible en raison de l'absence de la truite fario et de la vandoise.
- On remarque également que le nombre d'espèces lithophiles (NEL) est un élément négatif du fait de l'absence de la truite fario et de la lamproie de Planer.

L'inventaire piscicole témoigne:

- De la sous-représentation des espèces d'eaux courantes (vairon, loche franche, chabot, goujon, chevaine) tandis que la truite fario et la lamproie de Planer sont absentes.
- De l'absence du barbeau, du spirlin et de la vandoise, espèces d'eaux courantes.
- De la surreprésentation d'espèces d'eaux calmes (brèmes, rotengles).
- De la présence d'une seule anguille.

Ces données mettent en évidence une dérive du peuplement piscicole vers le niveau biotypologique B7/B8, où les espèces d'eaux calmes sont mieux représentées. Les quelques zones courantes permettent cependant le développement d'espèces inféodées à ces milieux telles que le chabot, le vairon ou le goujon.

Le cortège piscicole inventorié ici semble assez similaire à celui qui avait été constaté en 2009, lors d'une pêche réalisée avant l'aménagement du moulin. Seules quelques espèces d'eaux calmes comme la carpe commune ou la tanche n'ont pas été retrouvées en 2018.

Il faut cependant noter que le protocole utilisé en 2009 n'était pas le même puisqu'il s'agissait d'une pêche complète à deux anodes. De plus, le lit de l'Erve sur ce secteur est sur-élargi, avec quelques zones où les bovins peuvent piétiner les berges et le lit du cours d'eau, notamment à l'aval de la station.

V - CONCLUSION

Le tableau ci-dessous permet de voir l'état biologique global évalué à partir des indices obtenus depuis le début du suivi.

	Ambriers à la Houlbedière			E	rve à Sa	ve à Sainte-Suzanne		Erve à St-Pierre-sur Erve				
				état				état				état
	IBG	IBD	IPR	biologique	IBG	IBD	IPR	biologique	IBG	IBD	IPR	biologique
				global				global				global
2009												
2010												
2011												
2012												
2013												
2014												
2018												

La qualité biologique est globalement moyenne à bonne. L'Indice Poisson en Rivière est toujours le paramètre déclassant.

Le ruisseau d'Ambriers montre une qualité biologique dégradée, en raison d'une altération des peuplements piscicoles et macro-benthiques. Le colmatage du ruisseau par les fines, et les variations de débit en raison de la carrière en amont, semblent avoir un impact non négligeable sur le milieu.

A sainte-Suzanne, l'état biologique globale est bon et ceci depuis 2012. On obtient même le meilleur indice IPR en 2018. L'effacement du plan d'eau a permis :

- L'abaissement de la ligne d'eau et la reformation du lit de l'Erve ;
- La diversification des écoulements et la réduction du colmatage sédimentaire ;
- Les espèces lithophiles exigeantes vis-à-vis du colmatage, comme le chabot, le vairon ou certains EPT, trouvent des conditions favorables à leur développement. Alors que des espèces inféodées aux zones calmes, comme le gardon, voit leur abondance baisser.
- Le rétablissement de la continuité piscicole et sédimentaire. L'aménagement d'une prise d'eau latérale a même permis de maintenir l'usage du moulin situé en aval.

Au Moulin de Hardray, les peuplements diatomiques sont stables depuis le début du suivi et restent positionnés en bon état. Le peuplement macro-benthique est qualifié de bon. Malgré l'effacement de l'ouvrage, le peuplement piscicole de l'Erve reste légèrement dégradé en raison d'une proportion trop importante d'espèces d'eaux calmes et de la zone intermédiaire, vis-à-vis des espèces d'eaux courantes.

La poursuite de ces actions de démantèlement ou d'aménagement favorisera également le retour progressif de l'anguille, et éventuellement celui de la truite, espèce lithophile très exigeante vis-à-vis du milieu, notamment du colmatage sédimentaire.





DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET DE L'INDICE INVERTEBRES MULTIMETRIQUE (12M2)

ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

CATEURS BIOLOGIQUES DIAGNOSTIC ROMORPHOLOGIE ETUDES FAUNE FLORE

INDICE POISSON RIVIERE

INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL NORMALISE

INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ADAPTE AUX GRANDS COURS D'EAU

RAPPORT D'ESSAI

INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN RIVIERE CARHYCE

IDIO ATIONI I AGUSTO

E 🚽 🕍 INDICE OLIGOCHETES DE BIOINDICATION LACUSTRE

INDICE ADOND ANCE TOUTE

INDICEABONDANCETRUITE

mo trutta SITATS JALITE

atrachospermum

CUNIINUIIE ECULA

BSERVATIONS DE TE

INDICE OLIGOCHETES DE BIOINDICATION DES SEDIMENTS

INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN LACS INDICE D'ATTRACTIVITE MORPHODYNAMIQUE

TRACABILITE DE L'ESSAI

Code affaire: ERVEIND18 - Code essai: ERVEIND18_1





IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Prélèvement des macro-invertébrés aquatiques en rivières peu profondes Protocole selon la norme NF T 90-333 et la norme XPT 90-388 Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: macro-invertébrés

OPTION DE MISE EN OEUVRE DE LA NORME

Méthode de prélèvement : NF T90-333

Estimation des effectifs : Option 2

Etablissement liste faunistique : échantillon de phase

Niveau de détermination : détermination au niveau B (genre)

Date et heure d	Date et heure du prélèvement	
31/07/2018	11:00:00	Bertrand You

Trieur/déterminateur	Date début du tri
Bertrand You	04/01/2019

	Rapport
Bertrand You	Bertrand You

Validation	Date
Grégory Laurent	09/01/2019

HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu

ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

RESULTATS DE L'ESSAI

Indice dit "équivalent" IBG (phases A+B) /20		
Variété taxonomique de l'indice dit "équivalent" (phases A+B)		
GFI de l'indice dit "équivalent" (phases A+B) /9		

Taxon indicateur	Brachycentridae
Classe de variété taxonomique	8

DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT ET DE L'OPERATION DE PRELEVEMENT

1 - Point de prélèvement et localisation géographique précise

Commune SAINT-PIERRE-SUR-ERVE - 53

En aval de la route.

Code Agence de l'eau 04606003

Réseau de mesure Réseau de suivi hydrobiologique du CRE de l'Erve

Coordonnees Lambert 93				
	amont	aval		
X(m)	447011	447020		
Y(m)	6772768	6772656		
Alt	58			

2 - Opération de prélèvement

Type de conservation avant tri alcool

Le prélèvement a été réalisé sans difficulté.

3 - Description du point de prélèvement et de son environnement

Longueur (m)	120
Situation hydrologique	basses eaux
Visibilité du fond	moyennement observable
Environnement	prairial

Largeur mouillée moyenne (m)	10.0
Largeur plein bord moyenne (m)	15.0
Tendance du débit les jours précédents	stable



Limite aval du point de prélèvement

DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET DE L'INDICE INVERTEBRES MULTIMETRIQUE (12M2) - ERVEIND18_1

ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

LA GRILLE D'ECHANTILLONNAGE

			Classes de vitesses							
			N6		N5		N	3	٨	11
Substrats			> 75	cm/s	25 à 75 cm/s		5 à 25	cm/s	0 à 5	cm/s
	Superficie relative % estimé	Domin/Margi n/P	Rap	Rapide		Moyenne		Lente		ılle
Nature du substrat	uperfici lative s estimé		Ordre	N°	Ordre	N°	Ordre	N°	Ordre	N°
	icie 9 %	o ≤	hiérarchi	Prélève	hiérarchi	Prélève	hiérarchi	Prélève	hiérarchi	Prélève
		<u>G</u> .	que	ment	que	ment	que	ment	que	ment
Bryophytes										
Spermaphytes ou phanérogames immergés										
Litières	1	М							+	4
Branchage et racines	2	М					+		++	2
Sédiments minéraux de grande taille (pierres, galets) 25 mm < Ø < 250 mm	80	D			+	7 11	++	6 9	+++	5 8 10
Blocs (>250 mm) inclus dans une matrice d'éléments minéraux de grande taille (25 à 250 mm)	15	D					+		++	12
Granulats grossiers (2,5 mm < Ø < 25 mm)										
Spermaphytes ou phanérogames émergents										
Sédiments fins ± organiques ("vases" =< 0,1 mm)										
Sables et limons	1	М							+	3
Algues - bactéries et champignons filamenteux										
Surfaces uniformes dures naturelles et artificielles (roches, dalles, marnes et argiles compactes)	1	М							+	1

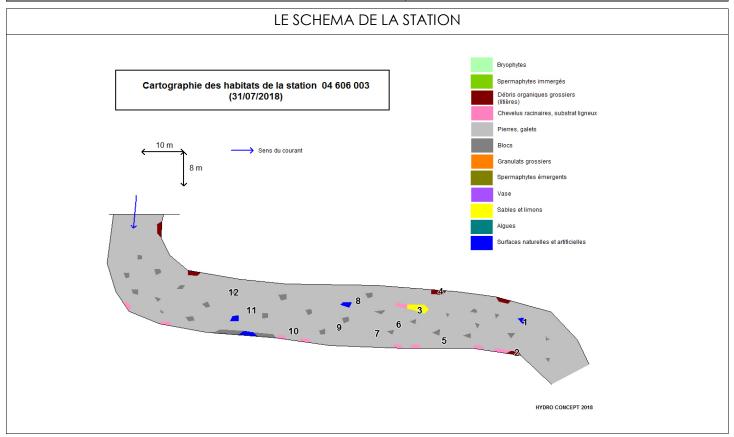
LES FACIES					
Id	Classes de vitesse	Classes de courant			
1	Vitesse < 5 cm/s	Lentique			
2	5 cm/s <= vitesse < 25 cm/s	Lotique			
3	25 cm/s <= vitesse < 75 cm/s	Lotique			

Commentaire sur les prélèvements élémentaires	
Aucune anomalie n'a été constatée.	



LA DESCRIPTION DES PRELEVEMENTS ELEMENTAIRES

N° prélèvement	Phase	Id zone faciès	Matériel	Hauteur d'eau	Substrat et stabilité		
	Colmataç	ge et intensité	Végétation et abondance				
1	Phase A	1	Surber	30 cm	Dalles, argiles ; Stable		
	Sédimen	ts fins ; Léger		nulle			
2	Phase A	1	Surber	25 cm	Branch, racines ; Stable		
	Sédimen	ts fins ; Léger		nulle			
3	Phase A	1	Surber	20 cm	Sables, limons ; Stable		
	Sédiment	s fins ; Moyen			nulle		
4	Phase A	1	Surber	20 cm	Litières ; Stable		
	Vase	es ; Léger			nulle		
5	Phase C	1	Surber	30 cm	Pierres, galets; Stable		
	Sédimen	ts fins ; Léger	nulle				
6	Phase C	2	Surber	15 cm	Pierres, galets; Stable		
i	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm	1		nulle		
7	Phase C	3	Surber	15 cm	Pierres, galets; Stable		
i	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm	1		nulle		
8	Phase C	1	Surber	30 cm	Pierres, galets ; Stable		
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle		
9	Phase B	2	Surber	30 cm	Pierres, galets; Stable		
F	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm	1		nulle		
10	Phase B	1	Surber	25 cm	Pierres, galets; Stable		
	Sédiment	s fins ; Moyen		nulle			
11	Phase B	3	Surber	20 cm	Pierres, galets ; Stable		
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle		
12	Phase B	2	Surber	40 cm	Blocs ; Stable		
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle		





ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

		LA L	ISTE FAU	NISTIC	QUE					
							IBG	Dom.		
Taxon	Genre	Espèce	Sandre	Ph A	Ph B	Ph C	A+B	B+C	Toto	ıl
PLECOPTERA	T.									
Leuctridae	Leuctra		69		13	7	13	20	20	
Leuctridae	Leuctra geniculata		33830		3	5	3	8	8	
TRICHOPTERA										
Brachycentridae	Brachycentrus		265	2	5	4	7	9	11	
Hydropsychidae	Hydropsyche		212		30	44	30	74	74	
Leptoceridae	Mystacides		312	1		1	1	1	2	
Limnephilidae	Limnephilinae		3163	1		2	1	2	3	
Polycentropodida	Cyrnus		224	1	1	6	2	7	8	
Polycentropodida	Polycentropus		231	6	9	4	15	13	19	
Psychomyiidae	Psychomyia		239		6		6	6	6	
Psychomyiidae	Tinodes		245			1		1	1	
Rhyacophilidae	Rhyacophila lato-sens		183		1	2	1	3	3	
EPHEMEROPTERA										
Baetidae	Baetis lato sensu		9794	8		4	 8	4	12	
Baetidae	Procloeon		390	1		1	1	1	2	
Caenidae	Caenis		457	1			1		1	
Ephemerellidae	Ephemerella ignita		451	7	14	16	21	30	37	
Ephemeridae	Ephemera		502	15	6	44	21	50	65	
HETEROPTERA										
Aphelocheiridae	Aphelocheirus		721	1	8	12	9	20	21	
COLEOPTERA				,		<u> </u>	,			
Elmidae	Elmis		618	2	3		5	3	5	
Elmidae	Esolus		619		19	10	19	29	29	
Elmidae	Limnius		623			3		3	3	
Elmidae	Macronychus		626	1			1		1	
Elmidae	Oulimnius		622	7	15	8	22	23	30	
Elmidae	Riolus		625			1		1	1	
Hydraenidae	Hydraena		608		2	1	2	3	3	
DIPTERA									<u> </u>	
Athericidae			838	1	5	6	6	11	12	
Chironomidae			807	53	22	112	75	134	187	
Simuliidae			801			1		1	1	
ODONATA				·			-1			
Platycnemididae	Platycnemis		657	3			3		3	
MEGALOPTERA	<u></u>				I		1	I		
Sialidae	Sialis		704			1		1	1	
CRUSTACEA Malac		1		1	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u>I</u>		
Cambaridae	Orconectes		870			1		1	1	
Gammaridae	Echinogammarus		888	364	160	168	524	328	692	
HYDRACARINA					1			l .		
Hydracariens	Hydracarina		906			1		1	1	
BIVALVIA	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,						<u> </u>	· .		
Sphaeriidae	Pisidium		1043	7		1	7	1	8	
Sphaeriidae	Sphaerium		1043	,	8	8	8	16	16	\dashv
op.idomado	op.idelioiti		1077	1	J	9	9	. 0	10	



DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET DE L'INDICE INVERTEBRES MULTIMETRIQUE (12M2) - ERVEIND18_1

ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

GASTROPODA										
Ancylidae	Ancylus		1028		88	89		88	177	177
Hydrobiidae	Potamopyrgus		978	1				1		1
Neritidae	Theodoxus		967		1			1	1	1
Planorbidae			1009			1			1	1
HIRUDINEA	·	·	<u> </u>	•	•	•	•	•	•	
Glossiphoniidae			908		1			1	1	1
OLIGOCHAËTA			·						·	
Oligochaeta			933		24	101		24	125	125
TURBELLARIA										
Dugesiidae			1055		1			1	1	1
		S	omme	483	445	666		928	1111	1594
		Variété gén	érique	20	24	32		33	37	41



COMPTE - RENDU COMPLEMENTAIRE - INTERPRETATION

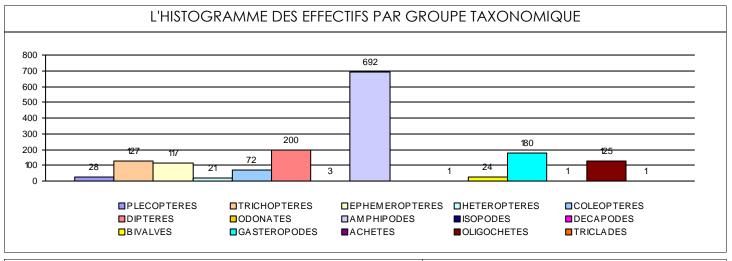
LA MASSE D'EAU ET LES HYDROECOREGIONS FRGR0486 - L'ERVE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TREULON Hydroécorégion de niveau 1 Hydroécorégion de niveau 2 Typologie Armoricain A-Centre-Sud MA-est intérieur P12-A Valeurs inférieures des limites de classe exprimées en EQR IBG équivalent 0.93333 0.80000 0.53333 0.33333 12M2 0.665 0.443 0.295 0.148

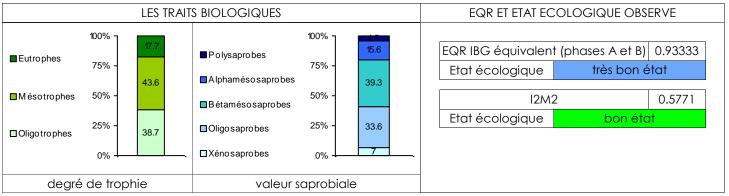
optimale >=1 (très bon état).

EQR (Ratio de Qualité Ecologique) : Le ratio est compris entre une valeur minimale de 0 (mauvais état) et une valeur

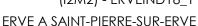
	LES INDICES BIOLOGIQUES COMPLEMENTAIRES						
Indice E	Indice EPT (Ephéméroptère, Plécoptère, Trichoptère) Indice de diversité de Shannon-Weaver H' 2.96				2.96		
Effectif 272 Richesse Taxonomique 16				Indice d'équitabilité de Piélou J'	0.6		

				LES RESULTATS PHY	/SICC	-CHIMIQUES			
рН	7.5	température °C	19.7	conductivité µS/cm	424	oxygène mg/l	8.8	saturation %	96





Métriques de l'12M2						
Shannon (B1B2)	ASPT (B2B3)	Polyvoltinisme (B1B2B3)	Ovoviviparité (B1B2B3)	Richesse (B1B2B3)	Nombre de taxons contributifs	
0.4235	0.7242	0.5794	0.5565	0.5643	41	





COMPTE - RENDU COMPLEMENTAIRE - INTERPRETATION

LE COMMENTAIRE D'INTERPRETATION

L'Erve à Saint-Pierre sur Erve présente un bon état écologique selon les invertébrés benthiques avec un indice 12M2 de 0.5771, et un IBG de 15/20. L'indice baisse de 1 point vis-à-vis de l'IBG réalisé en 2013.

Le Groupe Faunistique Indicateur est bon et stable, GFI de 8/9 comme en 2013. La richesse en taxons polluosensibles (EPT) est moyenne avec 16 taxons, elle progresse de 2 taxons vis-à-vis de 2013. La richesse taxonomique globale progresse légèrement avec 41 taxons en 2018, contre 37 en 2013.

Les indices de diversité sont moyens, ils caractérisent un léger déséquilibre de la structure du peuplement, en raison de la prédominance des gammares. Les traits biologiques des invertébrés mettent en évidence un cours d'eau oligo-

mésotrophe avec une majorité d'invertébrés oligo-mésosaprobes, comme en 2013. Tous ces indices témoignent d'une bonne qualité du peuplement macro-benthique de l'Erve, avec une légère diversification du peuplement depuis l'effacement des ouvrages du moulin de Hardray.





DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET DE L'INDICE INVERTEBRES MULTIMETRIQUE (12M2) **ERVE A SAINTE-SUZANNE**

INDICE POISSON RIVIERE

INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL NORMALISE

INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ADAPTE AUX GRANDS COURS D'EAU

RAPPORT D'ESSAI

INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN RIVIERE

CARHYCE

INDICE OLIGOCHETES DE BIOINDICATION LACUSTRE D'EAL

INDICE OLIGOCHETES DE BIOINDICATION DES SEDIMENTS

INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN LACS

INDICE D'ATTRACTIVITE MORPHODYNAMIQUE

TRACABILITE DE L'ESSAI

Code affaire: ERVEIND18 - Code essai: ERVEIND18_2





IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Prélèvement des macro-invertébrés aquatiques en rivières peu profondes Protocole selon la norme NF T 90-333 et la norme XPT 90-388 Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: macro-invertébrés

OPTION DE MISE EN OEUVRE DE LA NORME

Méthode de prélèvement : NF T90-333

Estimation des effectifs : Option 2

Etablissement liste faunistique : échantillon de phase

Niveau de détermination : détermination au niveau B (genre)

Date et heure d	Préleveur	
31/07/2018	13:30:00	Bertrand You

Trieur/déterminateur	Date début du tri	
Bertrand You	07/01/2019	

Rapport	
Bertrand You	

Validation	Date
Grégory Laurent	09/01/2019

HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu



RESULTATS DE L'ESSAI

Indice dit "équivalent" IBG (phases A+B) /20	17
Variété taxonomique de l'indice dit "équivalent" (phases A+B)	36
GFI de l'indice dit "équivalent" (phases A+B) /9	8

Taxon indicateur	Brachycentridae
Classe de variété taxonomique	10

DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT ET DE L'OPERATION DE PRELEVEMENT

1 - Point de prélèvement et localisation géographique précise

Commune SAINTE-SUZANNE - 53

En amont du pont

Code Agence de l'eau 04606004

Réseau de mesure Réseau de suivi hydrobiologique du CRE de l'Erve

Coordonnees Lambert 93				
	amont	aval		
X(m)	451098	451007		
Y(m)	6782726	6782606		
Alt	113			

2 - Opération de prélèvement

Type de conservation avant tri alcool

Le prélèvement a été réalisé sans difficulté.

3 - Description du point de prélèvement et de son environnement

Longueur (m)	100
Situation hydrologique	basses eaux
Visibilité du fond	moyennement observable
Environnement	prairial

Largeur mouillée moyenne (m)	5.5
Largeur plein bord moyenne (m)	8.0
Tendance du débit les jours précédents	stable



Limite aval du point de prélèvement





LA GRILLE D'ECHANTILLONNAGE

						Classes c	le vitesses			
			N	16	N	15	١	13	١	11
Substrats		D	> 75	> 75 cm/s		25 à 75 cm/s		5 à 25 cm/s		cm/s
	Sup rela e	om	Rap	oide	Moye	enne	Lente		Νι	ılle
Nature du substrat	Superficie relative % estimé	Domin/Margi n/P	Ordre hiérarchi que	N° Prélève ment	Ordre hiérarchi que	N° Prélève ment	Ordre hiérarchi que	N° Prélève ment	Ordre hiérarchi que	N° Prélève ment
Bryophytes	1	М			++	1	+			
Spermaphytes ou phanérogames immergés	1	М					++	3	+	
Litières										
Branchage et racines	1	М							+	4
Sédiments minéraux de grande taille (pierres, galets) 25 mm < Ø < 250 mm	75	D			+	9 12	+++	6 10	++	7 11
Blocs (>250 mm) inclus dans une matrice d'éléments minéraux de grande taille (25 à 250 mm)	10	D			+		+++	7	++	
Granulats grossiers (2,5 mm $< \emptyset < 25$ mm)										
Spermaphytes ou phanérogames émergents	2	М					+		++	2
Sédiments fins ± organiques ("vases" =< 0,1 mm)										
Sables et limons										
Algues - bactéries et champignons filamenteux	2	М			+		++			
Surfaces uniformes dures naturelles et artificielles (roches, dalles, marnes et argiles compactes)	8	D					++	5	+	

LES FACIES						
Id	Classes de vitesse	Classes de courant				
1	Vitesse < 5 cm/s	Lentique				
2	5 cm/s <= vitesse < 25 cm/s	Lotique				
3	25 cm/s <= vitesse < 75 cm/s	Lotique				

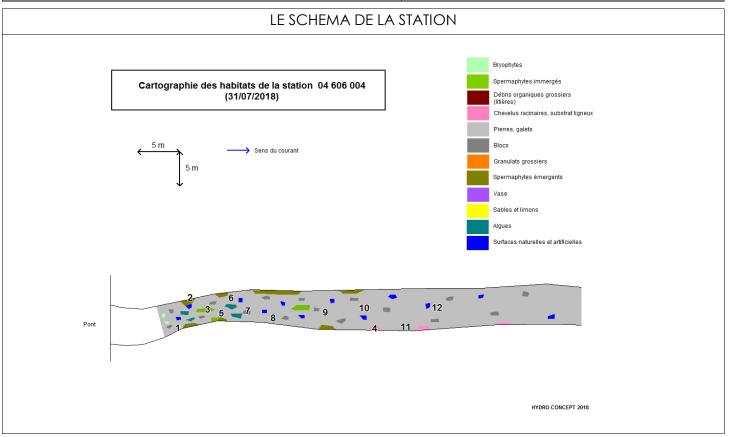
Commentaire sur les prélèvements élémentaires

Aucune anomalie n'a été constatée.



LA DESCRIPTION DES PRELEVEMENTS ELEMENTAIRES

N° prélèvement	Phase	Id zone faciès	Matériel	Hauteur d'eau	Substrat et stabilité	
	Colmatag	ge et intensité		Végéi	tation et abondance	
1	Phase A	3	Surber	15 cm	Bryophytes ; Stable	
	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm	1	Fontinalis	antipyretica importante	
2	Phase A	1	Surber	25 cm	Hélophytes ; Stable	
	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm		Solanum d	ulcamara très importante	
3	Phase A	2	Surber	25 cm	Hydrophytes ; Stable	
	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm	1	Elodea co	anadensis très importante	
4	Phase A	1	Surber	20 cm	Branch, racines ; Stable	
	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm			nulle	
5	Phase B	2	Surber	20 cm	Dalles, argiles ; Stable	
	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm		Cla	dophora très faible	
6	Phase B	2	Surber	30 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm		nulle		
7	Phase B	2	Surber	30 cm	Blocs ; Stable	
	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm		Cla	dophora moyenne	
8	Phase B	1	Surber	10 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle	
9	Phase C	3	Surber	20 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm		Cla	dophora très faible	
10	Phase C	2	Surber	30 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Pas de colmatage ; Abs. Colm			Rhynchoste	gium riparioides très faible	
11	Phase C	1	Surber	20 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle	
12	Phase C	3	Surber	20 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Pas de colmo	atage ; Abs. Colm			nulle	







		LA I	LISTE FAUI	NISTIC	QUE					
								IBG	Dom.	
Taxon	Genre	Espèce	Sandre	Ph A	Ph B	Ph C		A+B	B+C	Total
PLECOPTERA										
Leuctridae	Leuctra		69	1	5	5		6	10	11
Leuctridae	Leuctra geniculata		33830		7	12		7	19	19
TRICHOPTERA		'		<u>'</u>	,	1	1 1			
Brachycentridae	Brachycentrus		265	19	19	88		38	107	126
Hydropsychidae	Hydropsyche		212	76	111	54		187	165	241
Hydroptilidae	Hydroptila		200		3			3	3	3
Hydroptilidae			193			1			1	1
Hydroptilidae	Ithytrichia		198	1				1		1
Lepidostomatidae	Lepidostoma		305	2	1			3	1	3
Leptoceridae	Athripsodes		311	1	2			3	2	3
Leptoceridae	Ceraclea		313	1				1		1
Leptoceridae	Mystacides		312	3	1			4	1	4
Leptoceridae	Oecetis		317	6		2		6	2	8
Limnephilidae	Limnephilinae		3163		12	2		12	14	14
Polycentropodida	Polycentropus		231	3	1	5		4	6	9
Psychomyiidae	Psychomyia		239		1	3		1	4	4
Rhyacophilidae	Rhyacophila lato-sens		183	2	5	4		7	9	11
Sericostomatidae	Sericostoma		322			1			1	1
EPHEMEROPTERA				1	1				<u> </u>	
Baetidae	Baetis lato sensu		9794	70	94	44		164	138	208
Ephemerellidae	Ephemerella ignita		451	43	43	36		86	79	122
Ephemeridae	Ephemera		502		2	24		2	26	26
HETEROPTERA		<u> </u>		1	l	1			<u> </u>	
Aphelocheiridae	Aphelocheirus		721	3	28	62		31	90	93
COLEOPTERA		<u> </u>		1	l	<u>l</u>			1	
Elmidae	Elmis		618	26	9	6		35	15	41
Elmidae	Esolus		619		5	18		5	23	23
Elmidae	Limnius		623	2	9	42		11	51	53
Elmidae	Oulimnius		622	12	23	24		35	47	59
Elmidae	Riolus		625	4				4		4
Haliplidae	Haliplus		518		1			1	1	1
DIPTERA	<u> </u>	1		1	1	1				
Athericidae			838	1	4	10		5	14	15
Chironomidae			807	224	98	192		322	290	514
Dixidae			793	2				2		2
Limoniidae			757		1	3		1	4	4
Simuliidae			801	268	55			323	55	323
Tabanidae			837			1			1	1
ODONATA	I .			1	l .	1			1	
Calopterygidae	Calopteryx		650	1				1		1
Platycnemididae	Platycnemis		657	3				3		3
MEGALOPTERA	<u> </u>	1		1	<u>I</u>					
Sialidae	Sialis		704			1			1	1
CRUSTACEA Malac		<u> </u>		1	1	<u> </u>				
Gammaridae	Echinogammarus		888	132	46	138		178	184	316
Gammaridae	Gammarus		892	18		. 50		18		18
	2 3111113103	<u> </u>	0/2	10	1			10		10



ERVE A SAINTE-SUZANNE

HYDRACARINA											
Hydracariens	Hydracarina		906	2		1	2	1		3	
BIVALVIA	·		,	<u>'</u>					<u> </u>	<u>, </u>	
Sphaeriidae	Pisidium		1043	9	1		10	1		10	
Sphaeriidae	Sphaerium		1044	19	43	108	62	151	-	170	
GASTROPODA			<u>'</u>	<u> </u>		<u>'</u>					
Ancylidae	Ancylus		1028		9	26	9	35		35	
Bithyniidae	Bithynia		994	12		15	12	15		27	
Hydrobiidae	Potamopyrgus		978	1	5	3	6	8		9	
Lymnaeidae	Omphiscola		9780	1			1		-	1	
Lymnaeidae	Radix		1004	29	6	20	35	26		55	
Neritidae	Theodoxus		967	35	53	77	88	130	-	165	
Planorbidae			1009	17		24	17	24	-	41	
HIRUDINEA				·							
Erpobdellidae			928		3	4	3	7		7	
Glossiphoniidae			908	1	5	6	6	11	-	12	
Piscicolidae			918		1		1	1	Ī	1	
OLIGOCHAËTA			<u>'</u>	<u> </u>		<u>'</u>					
Oligochaeta			933		14	48	14	62		62	
		S	omme	1050	726	1110	1776	1836		2886	
		Variété gén	érique	36	36	36	48	44		52	

Pro	bblèmes de détermina	ation rencon	trés
TRICHOPTERA	Hydroptilidae	nymphe	Phase C



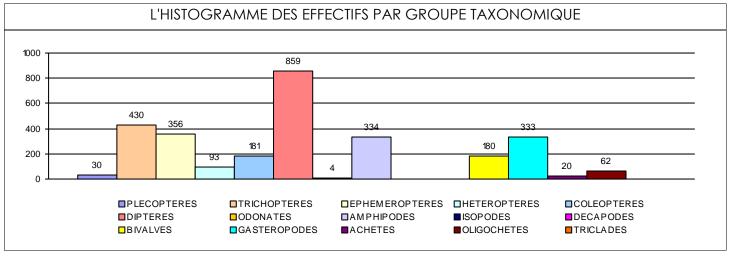
COMPTE - RENDU COMPLEMENTAIRE - INTERPRETATION

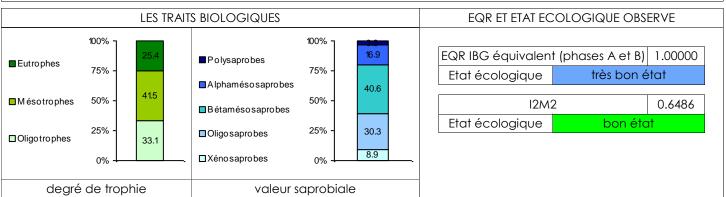
LA MASSE D'EAU ET LES HYDROECOREGIONS FRGR0486 - L'ERVE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE TREULON Hydroécorégion de niveau 1 Hydroécorégion de niveau 2 Typologie Armoricain **B-Ouest-Nord Est** MA-nord est P12-B Valeurs inférieures des limites de classe exprimées en EQR IBG équivalent 0.93750 0.81250 0.56250 0.31250 12M2 0.443 0.295 0.148 0.665

EQR (Ratio de Qualité Ecologique) : Le ratio est compris entre une valeur minimale de 0 (mauvais état) et une valeur optimale >=1 (très bon état).

	LES INDICES BIOLOGIQUES COMPLEMENTAIRES								
Indice E	Indice EPT (Ephéméroptère, Plécoptère, Trichoptère) Indice de diversité de Shannon-Weaver H'								
Effectif 816 Richesse Taxonomique 20				Indice d'équitabilité de Piélou J'	0.75				

LES RESULTATS PHYSICO-CHIMIQUES									
рН	7.5	température °C	18.6	conductivité µS/cm	414	oxygène mg/l	9.1	saturation %	97





Métriques de l'12M2							
Shannon (B1B2)	ASPT (B2B3)	Polyvoltinisme (B1B2B3)	Ovoviviparité (B1B2B3)	Richesse (B1B2B3)	Nombre de taxons contributifs		
0.8082	0.5842	0.7407	0.5528	0.5714	52		

ERVE A SAINTE-SUZANNE

COMPTE - RENDU COMPLEMENTAIRE - INTERPRETATION

LE COMMENTAIRE D'INTERPRETATION

L'Erve à Sainte-Suzanne présente une bonne qualité hydrobiologique avec un indice I2M2 de 0.6486 à la limite du très bon état, et un indice IBG de 17/20. L'indice IBG baisse de deux points, vis-à-vis de 2014, mais est supérieur à celui de 2012 (16/20).

Le Groupe Faunistique Indicateur est bon (GFI de 8/9) et identique à celui trouvé en 2012 et 2014 : Brachycentrus. La richesse en taxons polluosensibles (EPT) est bonne avec 20 taxons, elle baisse de 7 taxons vis-à-vis de 2014, mais reste supérieure à celle de 2012 (12 taxons).

La richesse totale est très bonne avec 52 taxons, en légère baisse vis-à-vis de 2014 (61 taxons, mais très supérieure à celle de 2012 (36 taxons).

Les indices de diversité sont bons, ils témoignent du bon équilibre du peuplement. Les traits biologiques des invertébrés attestent d'un cours d'eau mésotrophe, avec une majorité d'invertébrés oligo-mésosaprobes.

Tous ces indices témoignent de la bonne évolution du peuplement macro-benthique, depuis l'effacement de l'ouvrage en 2010. Néanmoins, le recouvrement élevé en algues filamenteuses comme en 2014, atteste d'une légère perturbation nutritionnelle de l'Erve. La qualité du peuplement macro-benthique peut être plus ou moins dégradée par cette altération de la qualité de l'eau.





DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET DE L'INDICE INVERTEBRES MULTIMETRIQUE (12M2) AMBRIERS A TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE

INDICE POISSON RIVIERE INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL NORMALISE

RAPPORT D'ESSAI

INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ADAPTE AUX GRANDS COURS D'EAU

CARHYCE INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN RIVIERE

INDICE OLIGOCHETES DE BIOINDICATION LACUSTRE

INDICE ABONDANCE TRUITE

INDICE OLIGOCHETES DE BIOINDICATION DES SEDIMENTS

INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN LACS INDICE D'ATTRACTIVITE MORPHODYNAMIQUE

TRACABILITE DE L'ESSAI

Code affaire: ERVEIND18 - Code essai: ERVEIND18_3





IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Prélèvement des macro-invertébrés aquatiques en rivières peu profondes Protocole selon la norme NF T 90-333 et la norme XPT 90-388 Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: macro-invertébrés

OPTION DE MISE EN OEUVRE DE LA NORME

Méthode de prélèvement : NF T90-333

Estimation des effectifs : Option 2

Etablissement liste faunistique : échantillon de phase

Niveau de détermination : détermination au niveau B (genre)

Date et heure d	du prélèvement	Préleveur
31/07/2018	15:15:00	Bertrand You

Trieur/déterminateur	Date début du tri
Bertrand You	03/01/2019

Rapport	
Bertrand You	

Validation	Date
Grégory Laurent	04/01/2019

HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu

AMBRIERS A TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE

RESULTATS DE L'ESSAI

Indice dit "équivalent" IBG (phases A+B) /20	15
Variété taxonomique de l'indice dit "équivalent" (phases A+B)	29
GFI de l'indice dit "équivalent" (phases A+B) /9	7

Taxon indicateur	Glossosomatidae
Classe de variété taxonomique	9

DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT ET DE L'OPERATION DE PRELEVEMENT

1 - Point de prélèvement et localisation géographique précise

Commune TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE - 53

En aval du pont cadre.

Code Agence de l'eau

Réseau de mesure Réseau de suivi hydrobiologique du CRE de l'Erve

Coordonnees Lambert 93										
	amont	aval								
X(m)	454036	453984								
Y(m)	6783958	6783947								
Alt	121									

2 - Opération de prélèvement

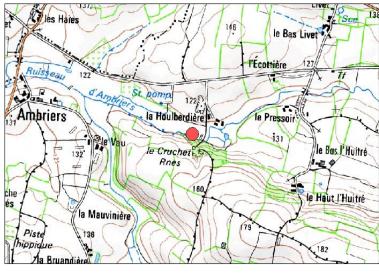
Type de conservation avant tri alcool

Le prélèvement a été réalisé sans difficulté.

3 - Description du point de prélèvement et de son environnement

Longueur (m)	70
Situation hydrologique	basses eaux
Visibilité du fond	totalement observable
Environnement	prairial

Largeur mouillée moyenne (m)	3.5
Largeur plein bord moyenne (m)	5.0
Tendance du débit les jours précédents	stable



Limite aval du point de prélèvement



AMBRIERS A TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE

LA GRILLE D'ECHANTILLONNAGE

			Classes de vitesses							
			١	16	١	15	N3		N1	
Substrats		Ō	> 75	cm/s	25 à 7	5 cm/s	5 à 25	cm/s	0 à 5	cm/s
	Sup	_ om	Rap	pide		enne		nte		ılle
Nature du substrat	Superficie relative % estimé	Domin/Margi n/P	Ordre hiérarchi que	N° Prélève ment	Ordre hiérarchi que	N° Prélève ment	Ordre hiérarchi que	N° Prélève ment	Ordre hiérarchi que	N° Prélève ment
Bryophytes										
Spermaphytes ou phanérogames immergés										
Litières	2	М							+	7
Branchage et racines	3	М					+		++	6
Sédiments minéraux de grande taille (pierres, galets) 25 mm < Ø < 250 mm	10	D			+		++	12		
Blocs (>250 mm) inclus dans une matrice d'éléments minéraux de grande taille (25 à 250 mm)	1	М							+	5
Granulats grossiers (2,5 mm < Ø < 25 mm)	43	D					++	3 10	+	2 9
Spermaphytes ou phanérogames émergents	1	М							+	8
Sédiments fins ± organiques ("vases" =< 0,1 mm)										
Sables et limons	40	D					+	4	++	1 11
Algues - bactéries et champignons filamenteux										
Surfaces uniformes dures naturelles et artificielles (roches, dalles, marnes et argiles compactes) Le nombre de croix (+) correspond au										

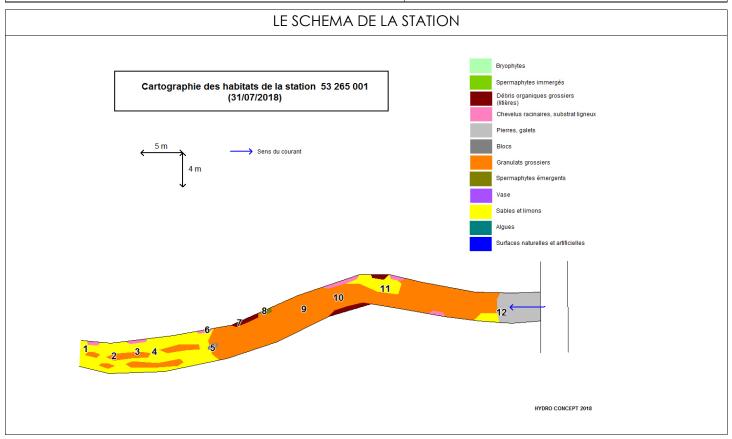
	LES FACIES	
Id	Classes de vitesse	Classes de courant
1	Vitesse < 5 cm/s	Lentique
2	5 cm/s <= vitesse < 25 cm/s	Lotique
3	25 cm/s <= vitesse < 75 cm/s	Lotique

Commentaire sur les prélèv	vements élémentaires
Aucune anomalie n'a	a été détectée.



LA DESCRIPTION DES PRELEVEMENTS ELEMENTAIRES

N° prélèvement	Phase	ld zone faciès	Matériel	Hauteur d'eau	Substrat et stabilité			
	Colmatag	ge et intensité		Végétation et abondance				
1	Phase C	1	Surber	15 cm	Sables, limons ; Stable			
	Sédiments	fins ; Important			nulle			
2	Phase C	1	Surber	15 cm	Granulats ; Stable			
	Sédiment	s fins ; Moyen		nulle				
3	Phase C	2	Surber	10 cm	Granulats ; Stable			
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle			
4	Phase C	2	Surber	15 cm	Sables, limons ; Stable			
	Sédimen	ts fins ; Léger		nulle				
5	Phase A	1	Surber	20 cm	Blocs ; Stable			
	Dépô	ts ; Léger		nulle				
6	Phase A	1	Surber	20 cm	Branch, racines ; Stable			
	Sédiments	fins ; Très léger			nulle			
7	Phase A	1	Surber	20 cm	Litières ; Stable			
	Vase	s; Léger			nulle			
8	Phase A	1	Surber	25 cm	Hélophytes ; Stable			
F	Pas de colmatage ; Abs. Colm				n dulcamara importante			
9	Phase B	1	Surber	20 cm	Granulats ; Stable			
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle			
10	Phase B	2	Surber	10 cm	Granulats ; Stable			
	Sédiments fins ; Très léger				nulle			
11	Phase B	1	Surber	20 cm	Sables, limons ; Stable			
	Sédiment	s fins ; Moyen			nulle			
12	Phase B	2	Surber	10 cm	Pierres, galets ; Stable			
	Sédimen	ts fins ; Léger		Cla	dophora très faible			





AMBRIERS A TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE



	LA LISTE FAUNISTIQUE									
							IBG	Dom.		
Taxon	Genre	Espèce	Sandre	Ph A	Ph B	Ph C	A+B	B+C	Total	
TRICHOPTERA										
Glossosomatidae	Agapetus		191	6	22	49	28	71	77	
Goeridae	Silo		292		5		5	5	5	
Hydroptilidae			193		1		1	1	1	
Leptoceridae	Athripsodes		311	1		5	1	5	6	
Limnephilidae	Limnephilinae		3163	1			1		1	
Rhyacophilidae	Rhyacophila lato-sens		183		1		1	1	1	
Sericostomatidae	Sericostoma		322	1	6	8	7	14	15	
EPHEMEROPTERA				1		<u> </u>		<u> </u>		
Baetidae	Baetis lato sensu		9794	2	35		37	35	37	
Ephemerellidae	Ephemerella ignita		451		1		1	1	1	
Ephemeridae	Ephemera		502	8	46	104	54	150	158	
HETEROPTERA		I			<u> </u>	1		1		
Aphelocheiridae	Aphelocheirus		721			1		1	1	
Corixidae	Corixinae		5196	2			2		2	
Notonectidae			728	1			1		1	
COLEOPTERA				1					<u> </u>	
Elmidae	Elmis		618	12	6	6	18	12	24	
Elmidae	Esolus		619		6	8	6	14	14	
Elmidae	Limnius		623	8	25	46	33	71	79	
Elmidae	Oulimnius		622	26	6	12	32	18	44	
Elmidae	Riolus		625	4	1	12	5	1	5	
Gyrinidae	Orectochilus		515		1		1	1	1	
Hydraenidae	Hydraena		608	1	1		2	1	2	
DIPTERA	,									
Athericidae			838			1		1	1	
Chironomidae			807	1	11	19	12	30	31	
Limoniidae			757	1	22	21	23	43	44	
Simuliidae			801		3	1	3	4	4	
Tabanidae			837		1	2	1	3	3	
ODONATA					·	_				
Calopterygidae	Calopteryx		650	1			1		1	
HYMENOPTERA	17			<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>		<u> </u>	-	
Agriotypidae	Agriotypus		1083		2		2	2	2	
CRUSTACEA Malac	<u> </u>	<u> </u>		1		<u> </u>		<u> </u>		
Gammaridae	Echinogammarus		888	90	340	104	430	444	534	
HYDRACARINA									1	
Hydracariens	Hydracarina		906		1		1	1	1	
BIVALVIA	,						·	-	-	
Sphaeriidae	Pisidium		1043	3	29	48	32	77	80	
Sphaeriidae	Sphaerium		1043	5	41	108	46	149	154	
GASTROPODA	apria on on i		10 17				10	/	101	
Ancylidae	Ancylus		1028		3	1	3	4	4	
Hydrobiidae	Potamopyrgus		978	108	88	96	196	184	292	
HIRUDINEA	. 5141115071903		770	100	00	, , ,	170	1.0-	2/2	
Erpobdellidae			928	1		2	1	2	3	
Glossiphoniidae			908	4	2	1	6	3	7	
Giossiphionilage			708	4		ı	0	S	/	



DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET DE L'INDICE INVERTEBRES MULTIMETRIQUE (12M2) - ERVEIND18_3

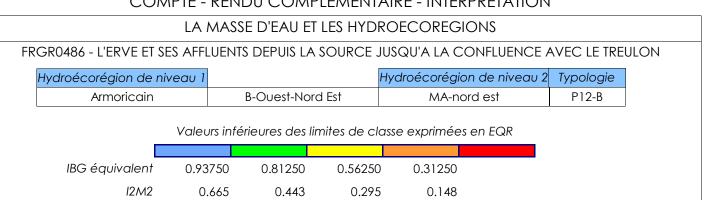
AMBRIERS A TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE

OLIGOCHAËTA									
Oligochaeta	933	2	5	36	40	61	76	101	
	Somme		12	742	683	1054	1425	1737	
	Variété générique	2	3	28	22	34	32	36	

	Problèmes de déterminc	ition rencontrés	
TRICHOPTERA	Hydroptilidae	nymphe	Phase B



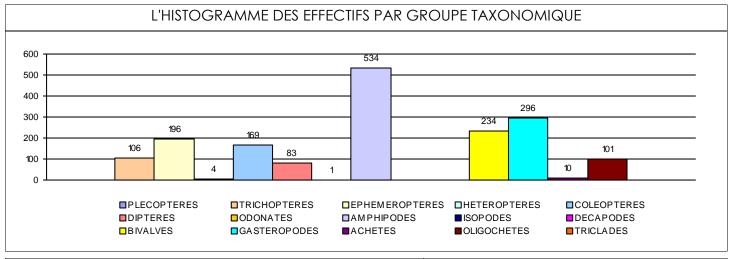
COMPTE - RENDU COMPLEMENTAIRE - INTERPRETATION

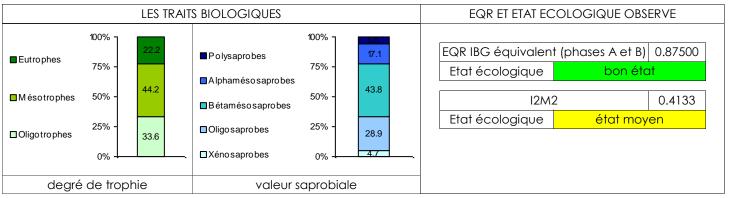


EQR (Ratio de Qualité Ecologique) : Le ratio est compris entre une valeur minimale de 0 (mauvais état) et une valeur optimale >=1 (très bon état).

	LES INDICES BIOLOGIQUES COMPLEMENTAIRES				
Indice EPT (Ephéméroptère, Plécoptère, Trichoptère) Indice de diversité de Shannon-Weaver H'					3.09
Effectif 302 Richesse Taxonomique 10				Indice d'équitabilité de Piélou J'	0.62

				LES RESULTATS PHY	rsicc	-CHIMIQUES			
рН	7.6	température °C	16.4	conductivité µS/cm	528	oxygène mg/l	10.4	saturation %	106





	Métriques de l'12M2				
Shannon (B1B2)	ASPT (B2B3)	Polyvoltinisme (B1B2B3)	Ovoviviparité (B1B2B3)	Richesse (B1B2B3)	Nombre de taxons contributifs
0.5442	0.5662	0.5418	0.1263	0.2857	36





COMPTE - RENDU COMPLEMENTAIRE - INTERPRETATION

LE COMMENTAIRE D'INTERPRETATION

Le ruisseau d'Ambriers présente une qualité moyenne du peuplement macro-benthique, avec un indice I2M2 de 0.4133. L'indice IBG est moins déclassant avec un indice IBG de 15/20.

Le Groupe Faunistique Indicateur est bon, mais non optimal avec un GFI de 7/9. La richesse en taxons polluo-sensibles (EPT) est faible avec 10 taxons. La richesse totale est bonne avec 36 taxons. L'indice de Piélou est moyen, et témoigne d'un léger déséquilibre de la structure du peuplement. L'histogramme des effectifs confirme cela, où l'on observe la prédominance d'invertébrés polluo-tolérants, tels des gammares, des mollusques du genre Potamopyrgus, ainsi que des bivalves de la famille des sphaeridés.

Les traits biologiques des invertébrés attestent d'un ruisseau mésotrophe, avec une majorité d'invertébrés méso-saprobes.

Tous ces indices témoignent d'une légère altération du milieu.

La carrière située quelques centaines de mètres en amont de ce site, semble avoir un impact non négligeable sur la structure du peuplement, et ceci de différentes manières:

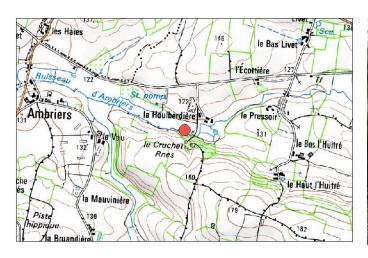
- Variation plus ou moins brutale du débit du ruisseau, suite aux rejets de la carrière;
- Colmatage du ruisseau suite aux apports réguliers en matière en suspension issues de ces rejets. Ce colmatage se traduit notamment par une faible métrique de l'12M2 pour l'ovoviviparité, qui montre la difficulté de certaines espèces à se reproduire, notamment de nombreux EPT.



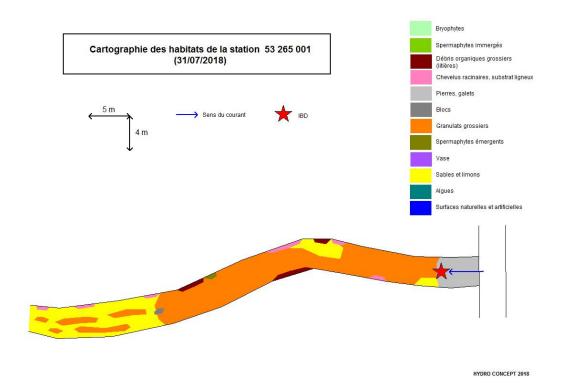




L'Ambriers à Torcé Viviers en Charnie







code station : 53265001 date d'émission du rapport : Page 1 sur 3 date de prélèvement : 31/07/18 janvier 2019







Méthode utilisée : Indice Biologique Diatomées IBD selon NF T 90-354

Rapport d'analyse

	Code statio	n			53265001	1
	Cours d'eau			Ambriers		
g	Commune			Torcé Viviers en Charnie		
no On	Départemen	nt		Maye	nne	
Identification de l'échantillon	Localisation précise			5 m en aval du pont		
ific ha	Bassin versant			Sarthe		
ent ľéc	Coordonnées Lambert 93 (m)		X = 453984 ; Y = 6783947			
<u>Ö</u>	Date de pré			31/07	7/18 à 15H15	
	Mesures phy	ysico-chimiques				
	pH= 7.6	C= 528 µS/cm	T°= 10	6.4 C	O_2 = 10.4 mg/l	%O ₂ = 106

	Environnement	prairies
	Eclairement du site	faible
te	Faciès d'écoulement	radier
000	Profondeur	10 cm
de récolte	Vitesse du courant	30 cm/s
Conditions d	Classe de vitesse (code SANDRE)	N5
	Type de support (code SANDRE)	D5
	Nb. de supports grattés	5
	Outil utilisé	brosse
	Préleveur :	B. You
	Commentaire : RAS	

	Déterminateur :	A.M. Lançon
	Note IBD sur 20	15.8
	Note IPS sur 20	15.7
	Richesse taxinomique (nb. taxons/récolte)	25
	Indice de diversité de Shannon (bits/ind.)	3.60
တ္တ	EQR	0.90
sultats	Etat écologique selon l'HER 12	bon
เรา		

Commentaire:

L'Ambriers est classée en bon état écologique à Saint Jean sur Erve.

Navicula tripunctata est en tête du cortège diatomique avec une participation de 22.7%, elle traduit un milieu peu à moyennement concentré en matière organique, mais surtout eutrophe. Elle est secondée par Gomphonema pumilum var. rigidum, qui indique des eaux de qualité moyenne, et par Navicula cryptotenella, qui reflète une faible saprobie.

Le cortège est moyennement varié, avec 25 taxons.

code station: 53265001	date d'émission du rapport :	Page 2 sur 3
date de prélèvement : 31/07/18	janvier 2019	







Liste des taxons

Abondance exprimée en pour mille

Désignation	Code	Nombre	0/00
Navicula tripunctata (O.F.Müller) Bory	NTPT	95	227
Gomphonema pumilum var. rigidum Reichardt & Lange-Bertalot	GPRI	64	153
Navicula cryptotenella Lange-Bertalot	NCTE	60	144
Diatoma vulgaris Bory	DVUL	28	67
Cymbella excisa Kützing	CAEX	26	62
Cocconeis pediculus Ehrenberg	CPED	24	57
Achnanthidium microcephalum Kützing sensu W. Smith	ADMC	23	55
Amphora pediculus (Kützing) Grunow	APED	20	48
Nitzschia dissipata (Kützing) Grunow ssp.dissipata	NDIS	19	45
Cocconeis euglypta Ehrenberg	CEUG	14	33
Gomphonema minutum (Ag.) Agardh	GMIN	6	14
Reimeria sinuata (Gregory) Kociolek & Stoermer	RSIN	6	14
Melosira varians Agardh	MVAR	5	12
Navicula reichardtiana Lange-Bertalot	NRCH	4	10
Rhoicosphenia abbreviata (C.Agardh) Lange-Bertalot	RABB	4	10
Ulnaria ulna (Nitzsch) Compère	UULN	4	10
Gomphonema sp.	GOMS	2	5
Navicula cryptotenelloides Lange-Bertalot	NCTO	2	5
Nitzschia archibaldii Lange-Bertalot	NIAR	2	5
Nitzschia capitellata Hustedt in A.Schmidt & al.	NCPL	2	5
Nitzschia palea (Kützing) W.Smith var.debilis(Kützing)Grunow in Cleve & Grunow	NPAD	2	5
Reimeria uniseriata Sala Guerrero & Ferrario	RUNI	2	5
Staurosirella ovata Morales	STOV	2	5
Achnanthes minutissima Kützing var.jackii (Rabenhorst) Lange-Bertalot	AMJA	1	2
Planothidium lanceolatum (Brébisson ex Kützing) Lange-Bertalot	PTLA	1	2



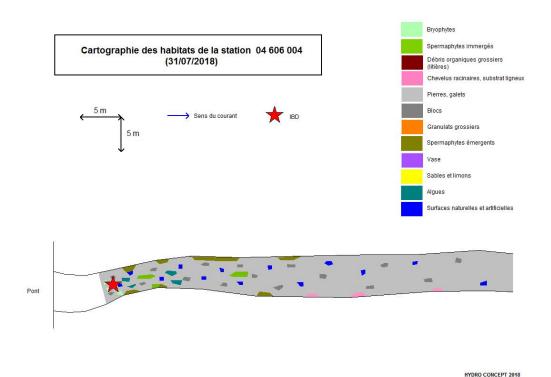




L'Erve à Sainte-Suzanne







code station : 04606004 date d'émission du rapport : Page 1 sur 3 janvier 2019







Méthode utilisée : Indice Biologique Diatomées IBD selon NF T 90-354

Rapport d'analyse

	Code station	04606004		
	Cours d'eau	L'Erve		
ge _	Commune	Sainte-Suzanne		
Identification d l'échantillon	Département	Mayenne		
atic Intil	Localisation précise	Amont de l'ancien clapet du plan d'eau		
ific ha	Bassin versant	Sarthe		
ent.	Coordonnées Lambert 93 (m)	X = 451007 ; Y = 6782606		
90	Date de prélèvement	20/08/18 à 12H00		
	Mesures physico-chimiques			
	pH= 7.6 C= 427 μS/cm T°= 1	7.9 C $O_2 = 8.8 \text{ mg/l}$ $\%O_2 = 93$		

	Environnement	prairies, bois
	Eclairement du site	moyen
te	Faciès d'écoulement	radier
900	Profondeur	20 cm
e re	Vitesse du courant	20 cm/s
) St	Classe de vitesse (code SANDRE)	N3
itior	Type de support (code SANDRE)	D5
Conditions de récolte	Nb. de supports grattés	5
	Outil utilisé	brosse
	Préleveur :	B. You
	Commentaire : RAS	

	Déterminateur :	A.M. Lançon
	Note IBD sur 20	14.5
	Note IPS sur 20	13.7
	Richesse taxinomique (nb. taxons/récolte)	38
	Indice de diversité de Shannon (bits/ind.)	4.46
ts	EQR	0.82
sultats	Etat écologique selon l'HER 12	bon
S		

Commentaire:

L'Erve à Sainte Suzanne est jugée en bon état écologique par les diatomées benthiques. *Navicula cryptotenella* occupe le premier rang (14.8%), elle est sensible à la matière organique et indifférente à la trophie. Elle est secondée par *Navicula tripunctata* (10%), espèce dénonçant un milieu eutrophe.

Le cortège diatomique est varié et équilibré (38 taxons et équitabilité de 0.85), les conditions hydrologiques paraissent stables avec un indice de diversité de 4.46 bits/ind..

code station: 04606004	date d'émission du rapport :	Page 2 sur 3
date de prélèvement : 20/08/18	janvier 2019	







Liste des taxons

Abondance exprimée en pour mille

Désignation	Code	Nombre	0/00
Navicula cryptotenella Lange-Bertalot	NCTE	62	148
Navicula tripunctata (O.F.Müller) Bory	NTPT	42	100
Rhoicosphenia abbreviata (C.Agardh) Lange-Bertalot	RABB	40	95
Cocconeis euglypta Ehrenberg	CEUG	26	62
Navicula germainii Wallace	NGER	24	57
Amphora pediculus (Kützing) Grunow	APED	23	55
Diatoma vulgaris Bory	DVUL	23	55
Nitzschia palea (Kützing) W.Smith var.debilis(Kützing)Grunow in Cleve & Grunow	NPAD	20	48
Gomphonema minutum (Ag.) Agardh	GMIN	17	41
Cocconeis pediculus Ehrenberg	CPED	16	38
Nitzschia dissipata (Kützing) Grunow ssp.dissipata	NDIS	12	29
Melosira varians Agardh	MVAR	11	26
Gomphonema pumilum var. rigidum Reichardt & Lange-Bertalot	GPRI	9	21
Navicula antonii Lange-Bertalot	NANT	9	21
Nitzschia palea (Kützing) W.Smith	NPAL	9	21
Achnanthidium microcephalum Kützing sensu W. Smith	ADMC	8	19
Navicula gregaria Donkin	NGRE	8	19
Cocconeis placentula Ehrenberg var.lineata (Ehr.)Van Heurck	CPLI	6	14
Nitzschia vermicularis (Kützing) Hantzsch in Rabenhorst	NVER	5	12
Navicula lanceolata (Agardh) Ehrenberg	NLAN	4	10
Navicula reichardtiana Lange-Bertalot	NRCH	4	10
Nitzschia linearis (Agardh) W.M.Smith	NLIN	4	10
Nitzschia recta Hantzsch in Rabenhorst	NREC	4	10
Eolimna subminuscula (Manguin) Moser Lange-Bertalot & Metzeltin	ESBM	3	7
Navicula capitatoradiata Germain	NCPR	3	7
Nitzschia sociabilis Hustedt	NSOC	3	7
Sellaphora nigri (De Not.) C.E. Wetzel et Ector	SNIG	3	7
Surirella lacrimula English	SLAC	3	7
Achnanthidium catenatum (Bily & Marvan) Lange-Bertalot	ADCT	2	5
Discostella pseudostelligera (Hustedt) Houk et Klee	DPST	2	5
Fallacia subhamulata (Grunow in V. Heurck) D.G. Mann	FSBH	2	5
Navicula rostellata Kützing	NROS	2	5
Nitzschia acicularis Kützing) W.M.Smith	NACI	2	5
Nitzschia media Hantzsch.	NIME	2	5
Nitzschia supralitorea Lange-Bertalot	NZSU	2	5
Sellaphora atomoides Wetzel & Van de Vijver	SEAT	2	5
Gomphonema parvulum (Kützing) Kützing	GPAR	1	2
Nitzschia subacicularis Hustedt in A.Schmidt et al.	NSUA	1	2

code station : 04606004 date d'émission du rapport : Page 3 sur 3 date de prélèvement : 20/08/18 janvier 2019

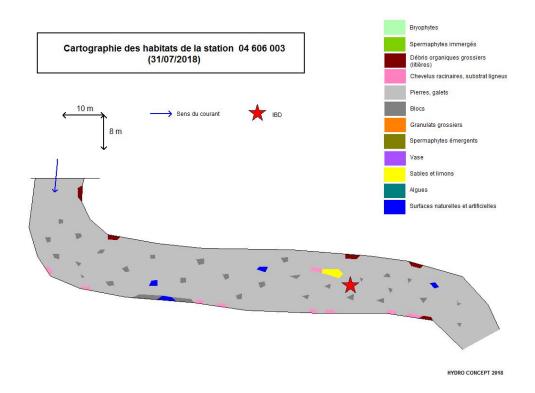






L'Erve à Saint-Pierre





code station : 04606003 date d'émission du rapport : Page 1 sur 3 date de prélèvement : 31/07/18 janvier 2019







Méthode utilisée : Indice Biologique Diatomées IBD selon NF T 90-354

Rapport d'analyse

	Code station	04606003
	Cours d'eau	L'Erve
de _	Commune	Saint-Pierre
Identification de l'échantillon	Département	Mayenne
atic ntil	Localisation précise	En aval du pont à la cour d'Erve
ific	Bassin versant	Sarthe
ent]	Coordonnées Lambert 93 (m)	X = 447 020 ; Y = 6 772 656
<u> </u>	Date de prélèvement	31/07/18 à 11H00
	Mesures physico-chimiques	
	pH= 7.5	$= 19.7 \text{ C}$ $O_2 = 8.8 \text{ mg/l}$ $\%O_2 = 96$

	Environnement	prairies
Φ	Eclairement du site	moyen
	Faciès d'écoulement	radier
récolte	Profondeur	20 cm
de ré	Vitesse du courant	15 cm/s
b st	Classe de vitesse (code SANDRE)	N3
Conditions	Type de support (code SANDRE)	D5
puo	Nb. de supports grattés	5
Ö	Outil utilisé	brosse à dents
	Préleveur :	B. You
	Commentaire : RAS	

	Déterminateur :	A.M. Lançon
	Note IBD sur 20	14.7
	Note IPS sur 20	14.1
	Richesse taxinomique (nb. taxons/récolte)	30
	Indice de diversité de Shannon (bits/ind.)	3.57
ts	EQR	0.84
ulta	Etat écologique selon l'HER 12	bon
Résultats	Commentaire :	

Commentaire:

Le bon état écologique est octroyé à l'Erve à Saint Pierre en 2018.

Amphora pediculus, Cocconeis euglypta et Navicula cryptotenella sont les espèces indicatrices. Dans son ensemble, le peuplement diatomique dénonce des eaux eutrophes, peu impactées par la matière organique.

Le cortège diatomique est varié, avec 30 taxons, malgré la forte contribution des trois premiers taxons (60.6%).

code station: 04606003	date d'émission du rapport :	Page 2 sur 3
date de prélèvement : 31/07/18	janvier 2019	







Liste des taxons

Abondance exprimée en pour mille

Désignation	Code	Nombre	0/00
Amphora pediculus (Kützing) Grunow	APED	106	250
Cocconeis euglypta Ehrenberg	CEUG	86	203
Navicula cryptotenella Lange-Bertalot	NCTE	65	153
Rhoicosphenia abbreviata (C.Agardh) Lange-Bertalot	RABB	27	64
Sellaphora nigri (De Not.) C.E. Wetzel et Ector	SNIG	16	38
Gomphonema pumilum var. rigidum Reichardt & Lange-Bertalot	GPRI	14	33
Navicula cryptocephala Kützing	NCRY	14	33
Navicula tripunctata (O.F.Müller) Bory	NTPT	11	26
Gomphonema minutum (Ag.) Agardh	GMIN	10	24
Nitzschia sociabilis Hustedt	NSOC	10	24
Diatoma vulgaris Bory	DVUL	8	19
Nitzschia dissipata (Kützing) Grunow ssp.dissipata	NDIS	7	17
Navicula capitatoradiata Germain	NCPR	6	14
Gomphonema parvulum (Kützing) Kützing	GPAR	5	12
Navicula germainii Wallace	NGER	5	12
Platessa bahlsii Potapova	PBAH	5	12
Sellaphora atomoides Wetzel & Van de Vijver	SEAT	4	9
Achnanthidium microcephalum Kützing sensu W. Smith	ADMC	3	7
Cocconeis pediculus Ehrenberg	CPED	2	5
Discostella pseudostelligera (Hustedt) Houk et Klee	DPST	2	5
Encyonema silesiacum (Bleisch in Rabh.) D.G. Mann	ESLE	2	5
Eolimna subminuscula (Manguin) Moser Lange-Bertalot & Metzeltin	ESBM	2	5
Fallacia helensis (Schulz.) D.G. Mann	FHEL	2	5
Fallacia mitis (Hustedt) D.G.Mann	FMIT	2	5
Fallacia subhamulata (Grunow in V. Heurck) D.G. Mann	FSBH	2	5
Gyrosigma kuetzingii (Grunow) Cleve	GYKU	2	5
Nitzschia amphibia Grunow	NAMP	2	5
Sellaphora saugerresii (Desm.) C.E. Wetzel & D.G. Mann in Wetzel et al.	SSGE	2	5
Achnanthidium sp.	ADCS	1	2
Simonsenia delognei Lange-Bertalot	SIDE	1	2

IBD sur le bassin versant de l'Erve en 2018

Dans le cadre de l'étude menée par le Syndicat du bassin de l'Erve, trois stations sur deux cours d'eau ont été prospectés en 2018 : l'Ambriers à Torcé Viviers en Charnie et l'Erve à Saint-Pierre et à Sainte-Suzanne.

Les diatomées benthiques sont utilisées comme bio-indicateurs de la qualité de l'eau, car leurs populations varient, à moyen, terme en fonction des conditions environnementales (pH, conductivité, saprobie, trophie,....). A partir de leur analyse, Bi-Eau a calculé l'Indice Biologique Diatomées (IBD), normalisé (AFNOR NF T 90-354, 2016), ainsi que l'Indice de Polluosensibilité Spécifique (IPS), utilisé internationalement.

Les récoltes ont été réalisées le 31 juillet et le 20 août 2018 par le bureau d'études Hydro Concept, qui avait en charge les invertébrés benthiques sur ces mêmes stations. Les prélèvements ont été faits par brossage de substrats durs naturels immergés. Le matériel diatomique a été ensuite conservé à l'aide d'éthanol *in situ*, puis envoyé à Bi-Eau.

Au laboratoire de Bi-Eau, le matériel diatomique a subi un traitement selon la norme citée. Les diatomées sont attaquées à l'eau oxygénée (H₂O₂) afin de détruire la matière organique, et rendre ainsi les frustules (squelettes externes en silice) identifiables. Ce travail est suivi de plusieurs cycles de rinçage alternant avec des phases de décantation. Ensuite, une goutte de la préparation est montée entre lame et lamelle dans du Naphrax® (résine à indice de réfraction élevé permettant l'observation des valves siliceuses).

L'observation microscopique se fait à l'objectif x100 à l'immersion et en contraste interférentiel. Nous comptons ainsi un minimum de 400 valves. Les identifications sont basées entre autres sur la Süßwasserflora (Krammer & Lange-Berthalot 1986, 1988, 1991) et Diatomeen im Süßwasser - Benthos von Mitteleuropa (Hofmann G., M. Werum und H. Lange-Bertalot, 2013). Un encodage des taxons en 4 lettres est saisi dans le logiciel de calcul Omnidia. C'est sa version 6 (Lecointe & al., 1993) qui est utilisée pour calculer l'indice IPS. La note IBD est calculée par l'algorithme de référence du Système d'évaluation de l'état des eaux (SEEE).

La définition de l'état écologique selon l'arrêté du 27/07/18 qui modifie celui du 25/01/10 (Ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable) utilise les notes IBD selon une grille de cinq classes d'état écologique, les limites de chaque classe évoluent en fonction du tableau 1. La note EQR (Ecological Quality Ratio) se calcule selon la formule suivante :

Note en EQR = (note observée - note minimale du type) / (note de référence du type - note minimale du type)

Les notes de référence et les notes minimales par type de cours d'eau sont données en fonction des hydroécorégions et de la taille des cours d'eau. Elles sont stipulées dans l'arrêté sus cité du 27/07/18.

Ici, les deux cours d'eau font partie de l'HER12 (Armoricain), la valeur de référence est de 17.4 et la valeur minimale est de 1.

IBD	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
Limite inférieure des classes d'état	0.94	0.78	0.55	0.3	0

Tabl. 1 : Valeurs inférieures des limites des classes d'état écologique, exprimées en EQR, par type de cours d'eau pour l'IBD



Les rapports d'essai sont annexés à ce document et récapitulent la localisation, les conditions de prélèvement, ainsi que les notes indicielles et la liste floristique.

Cours d'eau	Ambriers	Erve	
Commune	Torcé Viviers en Charnie	Sainte-Suzanne	Saint-Pierre
Date de récolte	31/07/18	20/08/18	31/07/18
Note IBD (sur 20)	15,8	14,5	14,7
Note IPS (sur 20)	15,7	13,7	14,1
Richesse taxinomique (nb. taxons/récolte)	25	38	30
Indice de diversité spécifique (bits/ind.)	3,60	4,46	3,57
EQR	0,90	0,82	0,84
Etat écologique selon l'HER 12	bon	bon	bon

Tabl. 2 : Principaux résultats des analyses diatomiques sur le bassin versant de l'Erve en 2018

Ces résultats nous permettent de faire quelques commentaires :

- ✓ l'Ambriers est jugé en bon état écologique avec une note EQR de 0.90. Cette station obtient les meilleurs résultats de cette prospection (Tabl. 2). Toutefois le cortège diatomique est moyennement varié (25 taxons) et renvoie à un milieu eutrophe;
- √ l'Erve est classée en bon état écologique pour les deux stations étudiées, avec une légère amélioration des notes indicielles au fil de l'eau. Les peuplements diatomiques soulignent cependant un niveau trophique marqué.

En conclusion, l'Ambriers et l'Erve obtiennent de bons résultats en 2018. L'Erve à Sainte-Suzanne avait été prospectée en 2014, avec des résultats légèrement plus favorables, mais avec le même référencement en bon état écologique. Ce constat est valable pour l'Erve à Saint-Pierre en 2016, avec le maintien des mêmes taxons des deux premiers rangs.

Ces données sont à comparer avec les résultats des autres compartiments étudiés, afin de pouvoir appréhender la qualité générale de l'eau du bassin versant de l'Erve.

80800808





DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE



TRACABILITE DE L'ESSAI

Code affaire: ERVEIND18 - Code essai: ERVEIND18_1





IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Echantillonnage des poissons à l'électricité Prélèvement selon la norme XPT 90-383 Traitement de la donnée selon la norme NF T90-344 Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: poissons

Date et heure de début et fin de pêche		
25/07/2018	08:15:	11:00:

Echantillonnage	Biométrie
Guillaume Brodin	Bertrand You

Rapport	
Guillaume Brodin	

Validation du rapport	Date
Bertrand You	03/08/2018

HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu



DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND18_1 ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT ET DE L'OPERATION DE PRELEVEMENT

Le point de prélèvement et localisation géographique précise

Commune SAINT-PIERRE-SUR-ERVE - 53

EN AVAL DU PONT DE LA RD 583, DEVANT L''AIRE DE PIQUE-NIQUE COMMUNAL

Code station 04606003 04606003

Cours d'eau ERVE (L')

AAPPMA Le cœur de la Vallée de l'Erve Référentiel biotypologique B6 Catégorie piscicole

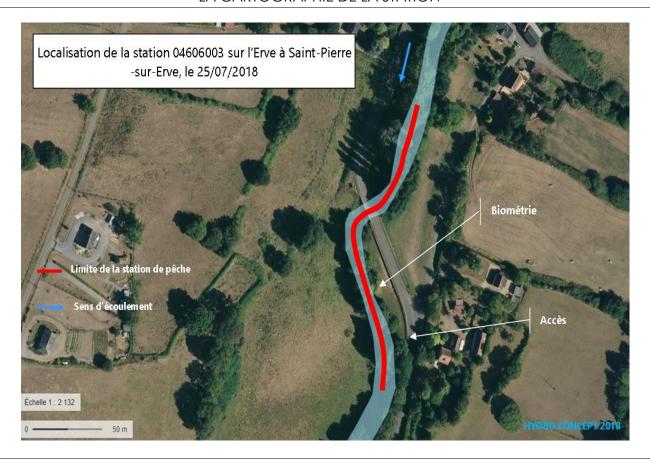
Coordonnées Lambert 93					
	amont	aval			
Χ	0	0			
Υ	0	0			

Les conditions environnementales

Ensoleillement	Ombrage	Météorologie	Colmatage	Hydrologie
Moyen	Moyen	Ensoleillé	minéral	Basses eaux
Nature des berges		Sous berge	Ripisylve	Condition pêche
Racines, terre, pierres		Peu présente	Arborescente	Bonnes
	\			

Faciès		Environnement	
15% radier, 85% plat		Prairie	
Granulométrie du substrat		Végétation aquatiqu	Je
La station est principalement composée de pierre galets, et dans une moindre mesure de blocs, d sédiments fins.	Aucune v	régétation n'est présente do	ans le cours d'eau.

LA CARTOGRAPHIE DE LA STATION





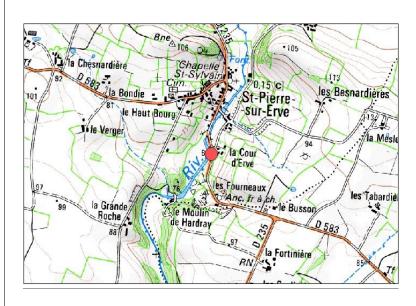
DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND18_1 ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

LES RESULTATS PHYSICO-CHIMIQUES									
рН	7.6	Température °C	20.3	Conductivité µS/cm	8	Oxygène mg/l	8.9	Saturation %	99

LES PARAMETRES DU PRELEVEMENT							
Equipement	Tension V	Puissance KW	Nombre d'anode	Temps passage 1	Temps passage 2		
Héron	170	1.5	1	00:38:42			
Longueur station m	Largeur moyenne en eau m	Profondeur moyenne m	T° air ° C	Distance à la source km	Surface échantillonnée m²		
210	9.1	0.28	22	37.7	938		

LES POINTS REPRESENTATIFS								
Présence de poissons	66		Faciès courant	7	Faciès profond	16	Chenal	37
Pas de poissons	9		Faciès plat	52	Faciès annexe	0	Berge	38

LOCALISATION ET PHOTOGRAPHIES DE LA PECHE





Vairon



Limite aval de la station (radier)



DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND18_1 ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

poisson ABL Ablette Alburnus alburnus LC ANG Anguille Anguilla anguilla CR BOU Bouvière Rhodeus amarus LC BRB Brème bordelière Blicca bjoerkna LC BRO Brochet Esox lucius VU CHA Chabot Cottus sp DD CHE Chevaine Squalius cephalus LC GAR Gardon Rutilus rutilus LC GOU Goujon Gobio sp DD LOF Loche franche Barbatula barbatula LC PER Perche Perca fluviatilis LC ROT Rotengle Scardinius erythrophtalmus LC VAI Vairon Phoxinus phoxinus DD Écrevisse	LA LISTE DES ESPECES PRESENTES					
ANG Anguille Anguilla anguilla CR BOU Bouvière Rhodeus amarus LC BRB Brème bordelière Blicca bjoerkna LC BRO Brochet Esox lucius VU CHA Chabot Cottus sp DD CHE Chevaine Squalius cephalus LC GAR Gardon Rutilus rutilus LC GOU Goujon Gobio sp DD LOF Loche franche Barbatula barbatula LC PER Perche Perca fluviatilis LC ROT Rotengle Scardinius erythrophtalmus LC VAI Vairon Phoxinus phoxinus DD		ŗ	poisson			
ANG Anguille Anguilla anguilla CR BOU Bouvière Rhodeus amarus LC BRB Brème bordelière Blicca bjoerkna LC BRO Brochet Esox lucius VU CHA Chabot Cottus sp DD CHE Chevaine Squalius cephalus LC GAR Gardon Rutilus rutilus LC GOU Goujon Gobio sp DD LOF Loche franche Barbatula barbatula LC PER Perche Perca fluviatilis LC ROT Rotengle Scardinius erythrophtalmus LC VAI Vairon Phoxinus phoxinus DD						
BOU Bouvière Rhodeus amarus LC BRB Brème bordelière Blicca bjoerkna LC BRO Brochet Esox lucius VU CHA Chabot Cottus sp DD CHE Chevaine Squalius cephalus LC GAR Gardon Rutilus rutilus LC GOU Goujon Gobio sp DD LOF Loche franche Barbatula barbatula LC PER Perche Perca fluviatilis LC ROT Rotengle Scardinius erythrophtalmus LC VAI Vairon Phoxinus phoxinus DD	ABL	Ablette	Alburnus alburnus	LC		
BRB Brème bordelière Blicca bjoerkna LC BRO Brochet Esox lucius VU CHA Chabot Cottus sp DD CHE Chevaine Squalius cephalus LC GAR Gardon Rutilus rutilus LC GOU Goujon Gobio sp DD LOF Loche franche Barbatula barbatula LC PER Perche Perca fluviatilis LC ROT Rotengle Scardinius erythrophtalmus LC VAI Vairon Phoxinus phoxinus DD	ANG	Anguille	Anguilla anguilla	CR		
BRO Brochet CHA Chabot CHE Chevaine GAR Gardon LOF Loche franche PER Perche ROT Rotengle VAI Vairon Esox lucius Cottus sp DD DD LOF Loche franche Baybatula barbatula PER Phoxinus phoxinus Esox lucius VU Cottus sp DD DD LC Squalius cephalus LC ROT Baybatula barbatula LC Perca fluviatilis LC Scardinius erythrophtalmus DD	BOU	Bouvière	Rhodeus amarus	LC		
CHA Chabot CHE Chevaine Chabot Cottus sp CHE CHEVAINE CHEVA	BRB	Brème bordelière	Blicca bjoerkna	LC		
CHE Chevaine Squalius cephalus LC GAR Gardon Rutilus rutilus LC GOU Goujon Gobio sp DD LOF Loche franche Barbatula barbatula LC PER Perche Perca fluviatilis LC ROT Rotengle Scardinius erythrophtalmus LC VAI Vairon Phoxinus phoxinus DD	BRO	Brochet	Esox lucius	VU		
GAR Gardon GOU Goujon LOF Loche franche PER Perche ROT Rotengle VAI Vairon Rutilus rutilus Gobio sp Barbatula barbatula LC Perca fluviatilis Scardinius erythrophtalmus Phoxinus phoxinus DD	CHA	Chabot	Cottus sp	DD		
GOU Goujon LOF Loche franche PER Perche ROT Rotengle VAI Vairon Gobio sp Barbatula barbatula LC Perca fluviatilis Scardinius erythrophtalmus Phoxinus phoxinus DD DD LOCHE Franche Barbatula barbatula LC Perca fluviatilis LC Phoxinus phoxinus DD	CHE	Chevaine	Squalius cephalus	LC		
LOF Loche franche PER Perche ROT Rotengle VAI Vairon Barbatula barbatula LC Perca fluviatilis LC Scardinius erythrophtalmus LC Phoxinus phoxinus DD	GAR	Gardon	Rutilus rutilus	LC		
PER Perche Perca fluviatilis LC ROT Rotengle Scardinius erythrophtalmus LC VAI Vairon Phoxinus phoxinus DD	GOU	Goujon	Gobio sp	DD		
ROT Rotengle Scardinius erythrophtalmus LC Phoxinus phoxinus DD	LOF	Loche franche	Barbatula barbatula	LC		
VAI Vairon Phoxinus DD	PER	Perche	Perca fluviatilis	LC		
	ROT	Rotengle	Scardinius erythrophtalmus	LC		
écrevisse	VAI	Vairon	Phoxinus phoxinus	DD		
33.37.333		é	crevisse			
			0.01.01			
OCL Ecrevisse américaine Orconectes limosus NA	OCL	Ecrevisse américaine	Orconectes limosus	NA		
Statut selon la Liste rouge des espèces menacées en France		Statut selon la Liste rouge des	espèces menacées en France			
CR En danger critique d'extinction LC Préoccupation mineure	CR E	En danger critique d'extinction	LC Préoccupation mine	eure		
EN En danger DD Données insuffisantes	EN E	En danger	DD Données insuffisante	es		
VU Vulnérable NA Non applicable	VU	Vulnérable	NA Non applicable			
NT Quasi menacée NE Non évaluée	NT C	Quasi menacée	NE Non évaluée			

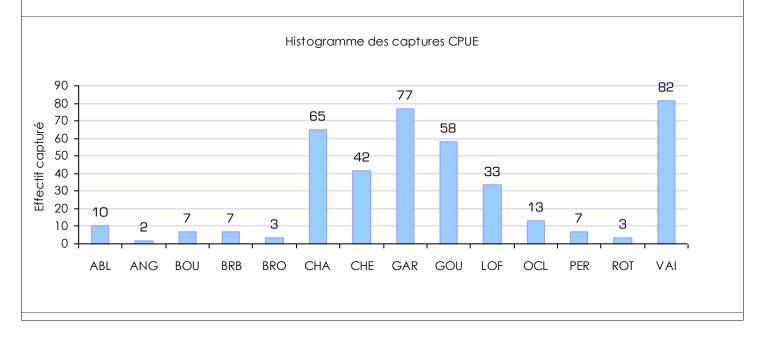


LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS BRUTS

captures réalisées sur l'ensemble des points de la station

Espèce	Effectif total	CPUE ind/h/an.	%	
Ablette	ABL	6	10.0	2.4
Anguille	ANG	1	1.7	0.4
Bouvière	BOU	4	6.7	1.6
Brème bordelière	BRB	4	6.7	1.6
Brochet	BRO	2	3.3	0.8
Chabot	СНА	39	65.0	15.9
Chevaine	CHE	25	41.7	10.2
Gardon	GAR	46	76.7	18.8
Goujon	GOU	35	58.3	14.3
Loche franche	LOF	20	33.3	8.2
Ecrevisse américaine	OCL	8	13.3	3.3
Perche	PER	4	6.7	1.6
Rotengle	ROT	2	3.3	0.8
Vairon	VAI	49	81.7	20.0

Nombre d'espèces 14 245 408.3



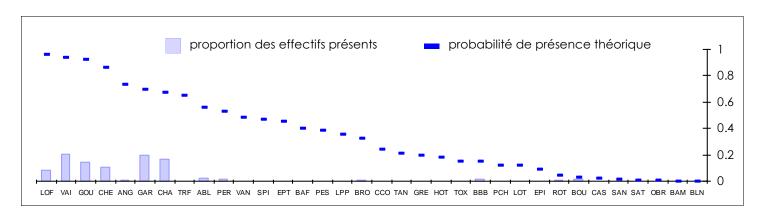


LA COMPARAISON DES CLASSES D'ABONDANCE AU REFERENTIEL TYPOLOGIQUE : B6 classe Classe Espèces de poissons d'abondance d'abondance observée théorique Truite et espèces d'accompagnement CHA 0 TRF 2 VAI 0 2 LPP LOF 0 3 CHE Cyprinidés d'eau vive 1 4 GOU 0 4 HOT **BAF** SPI VAN Espèces intermédiaires **GAR** 0 1 PER 1 1 **BRO** BOU 0 TAN 1 Espèces d'eau calme ABL 0 0 BRB 0 **ROT** 0 ANG 0 Espèces migratrices Autres espèces OCL 0 Nombre total d'espèces 14 17 Espèce absente avec un référentiel biotypologique de présence supérieure à 2 Espèce présente avec un indice d'abondance supérieur au référentiel ou absente du référentiel Espèce présente mais absente du référentiel biotypologique et de l'indice d'abondance Présence d'espèce observée théorique Classes d'abondance observée et théorique des espèces présentes 5 4 3 2 1 0 CHA VAILOF CHE GOU **GAR** PER **BRO** BOU ABL **BRB ROT** ANG **OCL**



LES RESULTATS DE L'INDICE POISSON RIVIERE

LES EFFECTIFS CAP	TURES E	T PRESENCE THEO	RIQUE DES I	ESPECES
Nom commun	code	Probabilité de présence théorique	Effectif capturé	% d'effectif
Loche franche	LOF	0.9633	20	8.44
Vairon	VAI	0.9408	49	20.68
Goujon	GOU	0.9210	35	14.77
Chevaine	CHE	0.8617	25	10.55
Anguille	ANG	0.7376	1	0.42
Gardon	GAR	0.6978	46	19.41
Chabot	СНА	0.6758	39	16.46
Truite de rivière	TRF	0.6524		
Ablette	ABL	0.5571	6	2.53
Perche	PER	0.5273	4	1.69
Vandoise commune	VAN	0.4839		
Spirlin	SPI	0.4716		
Epinochette	EPT	0.4551		
Barbeau fluviatile	BAF	0.3982		
Perche soleil	PES	0.3880		
Lamproie de planer	LPP	0.3579		
Brochet	BRO	0.3276	2	0.84
Carpe commune	CCO	0.2388		
Tanche	TAN	0.2138		
Grémille	GRE	0.1979		
Hotu	НОТ	0.1810		
Toxostome	TOX	0.1546		
Brèmes	BBB	0.1534	4	1.69
Poisson chat	PCH	0.1240		
Lote	LOT	0.1198		
Epinoche	EPI	0.0938		
Rotengle	ROT	0.0489	2	0.84
Bouvière	BOU	0.0313	4	1.69
Carassin commun	CAS	0.0262		
Sandre	SAN	0.0169		
Saumon atlantique	SAT	0.0063		
Ombre commun	OBR	0.0060		
Barbeau méridional	BAM	0.0000		
Blageon	BLN	0.0000		



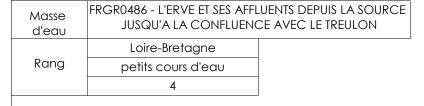


LES VARIABLES ENVIRONNEMENTALES

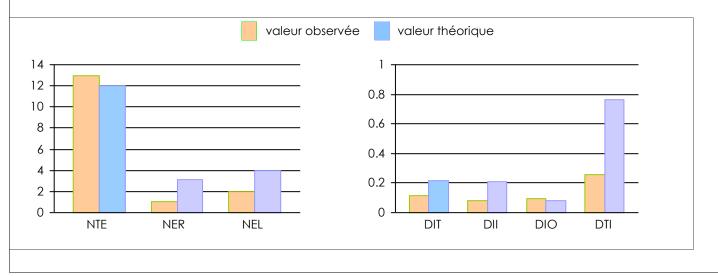
Intitulé de la variable	Abréviation	Valeur
Surface du bassin versant drainé km²	SBV	175
Distance à la source km	DS	38
Largeur moyenne en eau m	LAR	9.1
Pente du cours d'eau °/°°	PEN	1.8
Profondeur moyenne m	PROF	0.28
Altitude m	ALT	58
Température moyenne inter-annuelle de l'air du mois de juillet °C	T° juillet	19.5
Température moyenne inter-annuelle de l'air du mois de janvier °C	T° janvier	5.1
Unité hydrologique	UH	LOIR
Surface prospectée m²	SURF	938

LA SYNTHESE DES RESULTATS

Métriques	Abréviation	Valeur observée	Valeur théorique	Probabilité	Score associé
Nombre total d'espèces	NTE	13	12.0299	0.7502	0.575
Nombre d'espèces rhéophiles	NER	1	3.1496	0.0591	5.657
Nombre d'espèces lithophiles	NEL	2	3.9687	0.0871	4.882
Densité d'individus tolérants	DIT	0.1120	0.2134	0.6483	0.867
Densité d'individus invertivores	DII	0.0800	0.2119	0.1855	3.370
Densité d'individus omnivores	DIO	0.0928	0.0784	0.4527	1.585
Densité totale d'individus	DTI	0.2571	0.7623	0.2733	2.595







DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND18_1 ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

COMMENTAIRE DE LA PÊCHE

La station se situe en aval de la route à la Cour d'Erve, à la sortie de la commune de Saint-Pierre-sur-Erve. L'Erve était, à cet endroit, sous influence du moulin de Hardray qui calait la ligne d'eau. Le démantèlement de l'ouvrage il y a quelques années a nettement fait diminuer la hauteur d'eau et diversifié les faciès d'écoulement.

En 2018, un inventaire piscicole a été réalisé afin d'établir l'état du milieu, depuis le démantèlement de l'ouvrage. La pêche a été réalisée à pied en pêche partielle par points. L'Indice Poisson en Rivière est de 19,530, ce qui traduit un état écologique moyen et donc une légère altération du peuplement piscicole, comme en 2009 (IPR de de 16,826). Il faut cependant noter que le protocole utilisé en 2009 n'était pas le même puisqu'il s'agissait d'une pêche complète à deux anodes.

En ce qui concerne les différentes métriques entrant en compte dans le calcul de l'IPR:

- la métrique la plus déclassante est le nombre d'espèces rhéophiles (NER) qui est trop faible en raison de l'absence de la truite fario et de la vandoise.
- on remarque également que le nombre d'espèces litophiles (NEL) est un élément négatif du fait de l'absence de la truite fario et de la lamproie de Planer.
- la densité d'individus invertivores (DII) du fait d'une faible proportion en anguilles, et également de l'absence de la truite fario, est un paramètre déclassant.

Le calcul du niveau biotypologique sur ce secteur, positionne l'Erve en B6. Ce niveau caractérise un cours d'eau aux eaux fraîches. Celui-ci est théoriquement associé à une bonne variété du peuplement (17 espèces hors l'anguille et les écrevisses). L'essentiel du peuplement est constitué en théorie par des cyprinidés d'eaux vives tels que le chevaine, le hotu, le barbeau, le spirlin, la vandoise et aussi par la lamproie de Planer, mais aussi par la truite et ses espèces d'accompagnement (chabot, vairon et loche franche), et dans une moindre mesure par des espèces intermédiaires (le gardon, le brochet, la bouvière, la tanche et la perche), et une espèce d'eaux calmes, l'ablette.

L'inventaire piscicole témoigne:

- De la présence de 13 espèces de poissons en 2018, dont 10 appartiennent au référentiel, contre 16 espèces de poissons en 2009.
- De la sous-représentation des espèces d'eaux courantes (vairon, loche franche, chabot, goujon, chevaine) tandis que la truite fario est absente, tout comme la lamproie de Planer et la vandoise, espèces pourtant présentes en 2009.
- De la surreprésentation d'espèces d'eaux calmes (brèmes, rotengles), la carpe et la tanche présents en 2009, n'ont pas été retrouvés.
- De la présence d'une seule anguille, comme en 2009.
- De la présence d'une espèce envahissante pouvant créer des déséquilibres biologiques: l'écrevisse américaine. Alors qu'en 2009, la perche soleil était également présente.

Ces données mettent en évidence une dérive du peuplement piscicole vers le niveau biotypologique B7/B8, où les espèces d'eaux calmes sont biens représentées. Cette dérive semble moins marquée qu'en 2009. Suite aux aménagements, les quelques zones courantes présentes permettent le développement d'espèces inféodées à ces milieux telles que le chabot, le vairon ou le goujon. L'absence de la truite sur ce secteur, montre toutefois la difficulté de cette espèce, à trouver des zones propices à son développement ou sa reproduction, sur cette zone du bassin de l'Erve.



DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND18_1 ERVE A SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

LA REPARTITION DES CAPTURES PAR TAILLE ET PAR ESPECES

effectif brut en nombre d'individus par classe de taille * Borne supérieure des classes de taille présentant des effectifs de capture

classes *	ABL	ANG	BOU	BRB	BRO	СНА	CHE	GAR	GOU	LOF	OCL	PER	ROT	VAI
20			1								3			0
40			3			26	11		2	3	1			40
60						9				5	2			9
80	2					4		2	12	6	2			
100	4						5	8	15	6				
120							4	7	6					
140								12				2		
160								9				1		
180								5					1	
200							1						1	
220							1	2						
240							2							
260								1						
300				1										
320												1		
380				1	1									
400					1		1							
440				1										
500				1										
800		1												





COUTILS THURS BIOLOGIQUES

COUTILS

COU

TRACABILITE DE L'ESSAI

Code affaire: ERVEIND18 - Code essai: ERVEIND18_2





IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Echantillonnage des poissons à l'électricité Prélèvement selon la norme XPT 90-383 Traitement de la donnée selon la norme NF T90-344 Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: poissons

Date et heure de début et fin de pêche						
25/07/2018	14:00	17:30				

Echantillonnage	Biométrie
Bertrand You	Guillaume Brodin

Rapport	
Guillaume Brodin	

Validation du rapport	Date
Bertrand You	03/08/2018

HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu

DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT ET DE L'OPERATION DE PRELEVEMENT

Le point de prélèvement et localisation géographique précise

Commune SAINTE-SUZANNE - 53

30M EN AMONT DU PONT

Code station 04606004 04606004

Cours d'eau ERVE (L')

AAPPMA AAPPMA de Sainte-Suzanne

Référentiel biotypologique B4 Catégorie piscicole 1ère catégorie

	Coordonnees Lambert 93							
	amont	aval						
X	0	451015						
Y	0	6782623						

Les conditions environnementales

Ensoleillement	Ombrage	Mété	orologie	Colmatage	Hydrologie	
Fort	Faible	Ensoleillé		minéral	Basses eaux	
Nature des berges			s berge	Ripisylve	Condition pêche	
Racines, terre et pierres			Peu présente Arbustive, herbacée Bo			
	Environnement					
50% radie	er, 50% plat courant		Prairie			
Granulo	métrie du substrat		Végétation aquatique			
La station est composée	Beaucoup	d'algues filamenteuses rivière.	s sont présentes dans la			

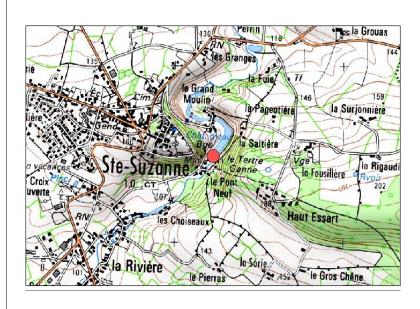
LA CARTOGRAPHIE DE LA STATION



LES RESULTATS PHYSICO-CHIMIQUES									
рН	7,9	Température °C	20,6	Conductivité µS/cm	425	Oxygène mg/l	8,9	Saturation %	99,5

LES PARAMETRES DU PRELEVEMENT								
Equipement	Tension V	Puissance KW	Nombre d'anode	Temps passage 1	Temps passage 2			
Héron	180	1,7	2	00:39:25	00:28:24			
Longueur station m	Largeur moyenne en eau m	Profondeur moyenne m	T° air ° C	Distance à la source km	Surface échantillonnée m²			
110	5,4	0,23	30	21,6	594			

LOCALISATION ET PHOTOGRAPHIES DE LA PECHE





Truite sur la station de l'Erve



Limite aval de la station



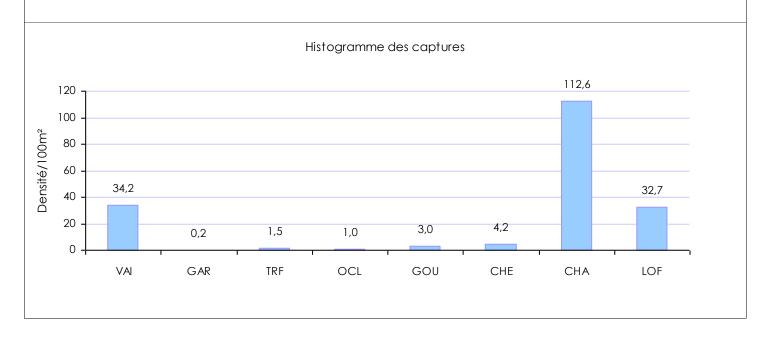
LA LISTE DES ESPECES PRESENTES								
			poisson					
	CHA CHE GAR GOU LOF TRF VAI	Chabot Chevaine Gardon Goujon Loche franche Truite de rivière Vairon	Cottus sp Squalius cephalus Rutilus rutilus Gobio sp Barbatula barbatula Salmo trutta fario Phoxinus phoxinus DD LC LC LC LC DD DD DD DD DD DD					
	écrevisse							
	OCL	Ecrevisse américaine	Orconectes limosus NA					
	CR E	Statut selon la Liste rouge des	s espèces menacées en France LC Préoccupation mineure					
	EN E	n danger	DD Données insuffisantes					
	VU V	ulnérable	NA Non applicable					
	NT G	Quasi menacée	NE Non évaluée					

LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS BRUTS

surface prospectée (m²) 594,00

Espèce		Effectif	P1	P2	Densité /100m²	%
Chabot	СНА	669	378	291	112,6	59,5
Truite de rivière	TRF	9	8	1	1,5	0,8
Vairon	VAI	203	146	57	34,2	18,0
Loche franche	LOF	194	130	64	32,7	17,2
Chevaine	CHE	25	18	7	4,2	2,2
Goujon	GOU	18	12	6	3,0	1,6
Gardon	GAR	1	1	0	0,2	0,1
Ecrevisse américaine	OCL	6	3	3	1,0	0,5

Nombre d'espèces 8 | 1 125 | 189,4





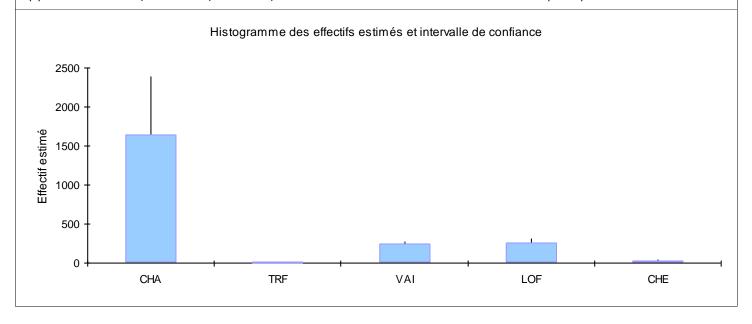
LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS ESTIMES SELON LA METHODE DE LURY

surface prospectée (m²) 594,00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Efficacité %	Densité /100m²	%
Chabot	СНА	378	291	1 642	23	276,5	75,5
Truite de rivière	TRF	8	1	9	88	1,5	0,4
Vairon	VAI	146	57	240	61	40,3	11,0
Loche franche	LOF	130	64	256	51	43,1	11,8
Chevaine	CHE	18	7	29	61	5,0	1,4

Nombre d'espèces 5 680 420 2 177 366,4

(*) Effectif estimé pour les espèces respectant les conditions de Seber et Lecren (1967)



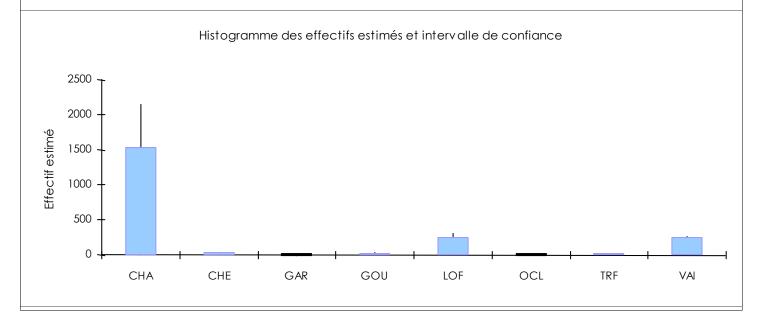


LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS ESTIMES SELON LA METHODE DE CARL ET STRUB

surface prospectée (m²) 594,00

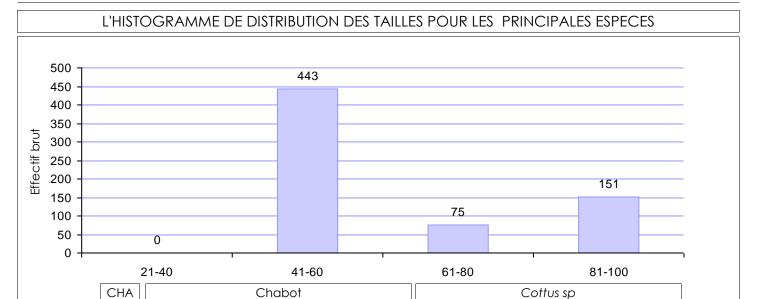
Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m²	%
Chabot	СНА	378	291	1 546	596	260,3	73,7
Truite de rivière	TRF	8	1	9	0	1,5	0,4
Vairon	VAI	146	57	237	27	39,9	11,3
Loche franche	LOF	130	64	250	45	42,1	11,9
Chevaine	CHE	18	7	27	4	4,5	1,3
Goujon	GOU	12	6	20	5	3,4	1,0
Gardon	GAR	1	0	1	0	0,2	0,0
Ecrevisse américaine	OCL	3	3	7	3	1,2	0,3

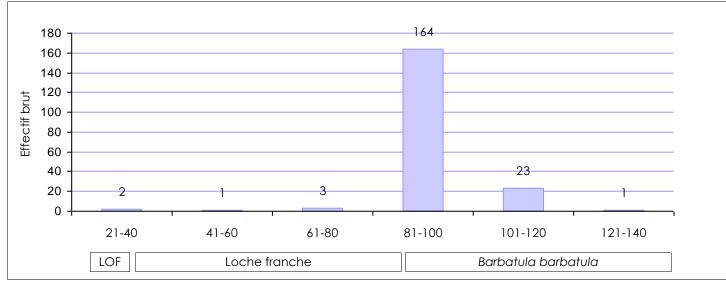
Nombre d'espèces 8 696 429 2 097 353,0

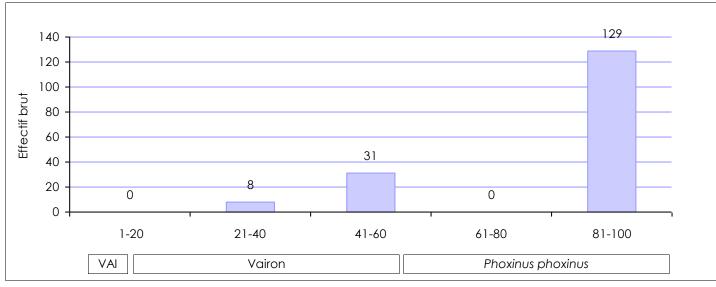


LA COMPARAISON DES CLASSES D'ABONDANCE AU REFERENTIEL TYPOLOGIQUE : B4 classe Classe Espèces de poissons d'abondance d'abondance observée théorique Truite et espèces d'accompagnement CHA 3 TRF 1 5 VAI 3 5 LPP LOF 4 4 Cyprinidés d'eau vive CHE 3 1 GOU 1 1 Espèces intermédiaires GAR 0 Autres espèces OCL 0 7 Nombre total d'espèces 8 Espèce absente avec un référentiel biotypologique de présence supérieure à 2 Espèce présente avec un indice d'abondance supérieur au référentiel ou absente du référentiel Espèce présente mais absente du référentiel biotypologique et de l'indice d'abondance 0: Présence d'espèce □ observée □ théorique Classes d'abondance observée et théorique des espèces présentes 5 4 3 2 1 0 CHA TRF VAI LOF CHE GOU GAR OCL





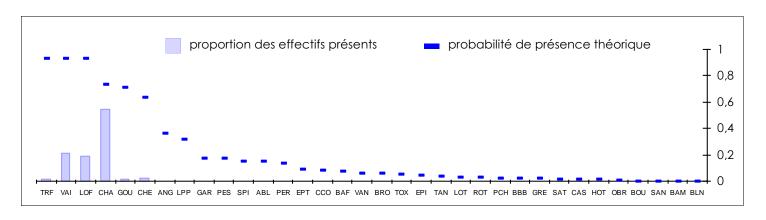






LES RESULTATS DE L'INDICE POISSON RIVIERE

LES EFFECTIFS CAP	TURES E	T PRESENCE THEO	RIQUE DES I	ESPECES
Nom commun	code	Probabilité de présence théorique	Effectif capturé	% d'effectif
Truite de rivière	TRF	0,9336	8	1,15
Vairon	VAI	0,9325	146	21,07
Loche franche	LOF	0,9300	130	18,76
Chabot	СНА	0,7381	378	54,55
Goujon	GOU	0,7113	12	1,73
Chevaine	CHE	0,6331	18	2,60
Anguille	ANG	0,3668		
Lamproie de planer	LPP	0,3190		
Gardon	GAR	0,1775	1	0,14
Perche soleil	PES	0,1760		
Spirlin	SPI	0,1525		
Ablette	ABL	0,1493		
Perche	PER	0,1359		
Epinochette	EPT	0,0919		
Carpe commune	CCO	0,0870		
Barbeau fluviatile	BAF	0,0779		
Vandoise commune	VAN	0,0644		
Brochet	BRO	0,0640		
Toxostome	TOX	0,0503		
Epinoche	EPI	0,0428		
Tanche	TAN	0,0395		
Lote	LOT	0,0315		
Rotengle	ROT	0,0271		
Poisson chat	PCH	0,0222		
Brèmes	BBB	0,0220		
Grémille	GRE	0,0195		
Saumon atlantique	SAT	0,0184		
Carassin commun	CAS	0,0168		
Hotu	HOT	0,0145		
Ombre commun	OBR	0,0038		
Bouvière	BOU	0,0032		
Sandre	SAN	0,0022		
Barbeau méridional	BAM	0,000		
Blageon	BLN	0,000		



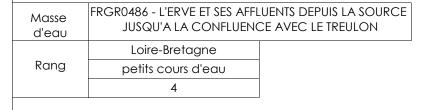


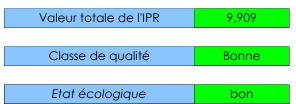
LES VARIABLES ENVIRONNEMENTALES

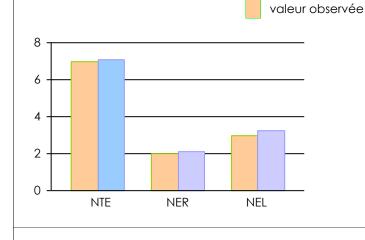
Intitulé de la variable	Abréviation	Valeur
Surface du bassin versant drainé km²	SBV	56
Distance à la source km	DS	22
Largeur moyenne en eau m	LAR	5,4
Pente du cours d'eau °/°°	PEN	15,8
Profondeur moyenne m	PROF	0,23
Altitude m	ALT	113
Température moyenne inter-annuelle de l'air du mois de juillet °C	T° juillet	19,3
Température moyenne inter-annuelle de l'air du mois de janvier °C	T° janvier	4,7
Unité hydrologique	UH	LOIR
Surface prospectée m²	SURF	594

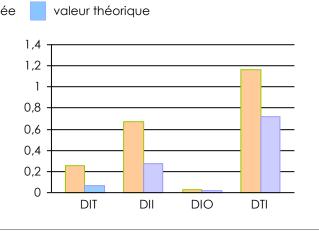
LA SYNTHESE DES RESULTATS

Métriques	Abréviation	Valeur observée	Valeur théorique	Probabilité	Score associé
Nombre total d'espèces	NTE	7	7,0550	0,9807	0,039
Nombre d'espèces rhéophiles	NER	2	2,0850	0,4610	1,549
Nombre d'espèces lithophiles	NEL	3	3,2629	0,4006	1,829
Densité d'individus tolérants	DIT	0,2508	0,0630	0,2026	3,193
Densité d'individus invertivores	DII	0,6700	0,2748	0,7974	0,453
Densité d'individus omnivores	DIO	0,0320	0,0215	0,3838	1,915
Densité totale d'individus	DTI	1,1667	0,7235	0,6277	0,931









COMMENTAIRE DE LA PÊCHE

La station se situe au niveau l'ancien plan d'eau de Sainte-Suzanne après démantèlement du clapet en 2010. En 2013, le site a été aménagé afin de mettre en place une prise d'eau latérale qui alimente le moulin situé en aval de notre site de pêche. Cet ouvrage n'entrave en rien la continuité sur le cours de l'Erve.

En 2018, un inventaire pisicole a été réalisé afin d'établir l'état du milieu, depuis le démantèlement de l'ouvrage. La pêche a été réalisée à pied en pêche complète. L'Indice Poisson en Rivière est de 9,909, ce qui traduit un bon état écologique et donc une faible altération du peuplement piscicole. La note IPR obtenue lors de l'échantillonnage de 2014 était de 14,475 soit plus élevée mais toujours dans la même classe de qualité.

En ce qui concerne les différentes métriques entrant en compte dans le calcul de l'IPR:

- la métrique la plus déclassante est la densité d'individus tolérants (DIT) qui est trop élevée en raison de la présence importante de loche franche.
- on remarque également que la densité d'individus omnivores (DIO) est un élément négatif du fait du nombre trop important de chevaine recensés.
- le nombre d'espèces lithophiles (NEL), de par l'absence de la lamproie de Planer est, dans une moindre mesure, un paramètre déclassant pour le calcul de l'IPR.

Le calcul du niveau biotypologique sur ce secteur, positionne l'Erve en B4. Ce niveau caractérise un petit cours d'eau aux eaux fraîches. Celui-ci est théoriquement associé à une bonne variété du peuplement (7 espèces hors l'anguille et les écrevisses). L'essentiel du peuplement est constitué en théorie par la truite et ses espèces d'accompagnement (lamproie de Planer, chabot, vairon et loche franche), et dans une moindre mesure par le chevaine et le goujon.

L'inventaire piscicole témoigne:

- De la présence de 7 espèces de poissons, dont 6 appartiennent au référentiel.
- De l'absence de la lamproie de Planer comme depuis 2011.
- De la très bonne présence du chabot, du vairon et de la loche franche, ces deux dernières espèces étant bien plus représentées que lors de la pêche de 2014.
- De la sous-représentation de la truite, dont la densité est en légère diminution par rapport à la dernière pêche de 2014 (1,9 in/100m² en 2015 contre 1,5 ind/100m² en 2018).
- De la forte régression du gardon, dont un seul individu a été capturé en 2018 tandis qu'il y en avait eu 23 en 2014.

Depuis le démantèlement du clapet en 2010, on note une quasi disparition des espèces inféodées aux eaux calmes puisqu'un seul gardon a été inventorié en 2018. Les écoulements diversifiés, la diminution du colmatage ainsi qu'un substrat globalement grossier favorise le développement des espèces d'eaux courantes, d'où une plus grande proportion en chabots, vairons et loches franches que lors des années précédentes.



LA REPARTITION DES CAPTURES PAR TAILLE ET PAR ESPECES

effectif brut en nombre d'individus par classe de taille * Borne supérieure des classes de taille présentant des effectifs de capture

classes *	СНА	CHE	GAR	GOU	LOF	OCL	TRF	VAI
0								35
20				1				
40	0				2			8
60	443				1	1		31
80	75				3	5		0
100	151			1	164			129
120				4	23		3	
140				6	1		2	
160				4				
180		2		2				
200		2					1	
220		2					1	
240		5						
260		1	1				2	
300		3						
320		3						
340		1						
360		3						
380		1						
400		1						
420		1						





COUTILS THURS BIOLOGIQUES

COUTILS

COURS D'EAU

Philopotamus montanus

COUTILS

COU

TRACABILITE DE L'ESSAI

Code affaire: ERVEIND18 - Code essai: ERVEIND18_3



IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Echantillonnage des poissons à l'électricité Prélèvement selon la norme XPT 90-383 Traitement de la donnée selon la norme NF T90-344 Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: poissons

Date et heure de début et fin de pêche				
25/07/2018	11:20	13:00		

Echantillonnage	Biométrie
Guillaume Brodin	Guillaume Bouas

Rapport	
Guillaume Brodin	

Validation du rapport	Date
Bertrand You	03/08/2018

HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu



DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT ET DE L'OPERATION DE PRELEVEMENT

Le point de prélèvement et localisation géographique précise

Commune TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE - 53

EN AVAL DU PONT DE LA HOULBEDIERE

Code station 53265001

Cours d'eau AMBRIERS (L')
AAPPMA Aucune

Référentiel biotypologique B5 Catégorie piscicole

	Coordonnées	Lambert 93
	amont	aval
Χ	0	453942
Υ	0	6783966

Les conditions environnementales

Ensoleillement	Ombrage	Météorologie	Colmatage	Hydrologie
Moyen	Moyen	Ensoleillé	minéral	Moyennes eaux
Nature d	es berges	Sous berge	Ripisylve	Condition pêche
Terre, r	racines	Faible	Arborée, arbustive	Bonnes

Faciès	Environnement
2% radier, 98% plat	Prairie / friche
Granulométrie du substrat	Végétation aquatique
Le substrat le plus représenté sur la station est le sédiment fin,	Pas de végétation aquatique sur la station.

Le substrat le plus représenté sur la station est le sédiment fin, suivi par le sable et quelques granulats plus grossiers.

LA CARTOGRAPHIE DE LA STATION

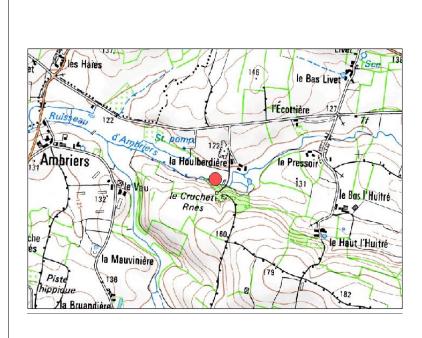




				LES RESULTATS PHY	/SICO	-CHIMIQUES			
рН	7,8	Température °C	16,4	Conductivité µS/cm	528	Oxygène mg/l	9,4	Saturation %	95,3

		LES PARAMETRES	DU PRELEVEMENT		
Equipement	Tension V	Puissance KW	Nombre d'anode	Temps passage 1	Temps passage 2
FEG 1700	200	1	1	00:25:15	00:15:18
Longueur station m	Largeur moyenne en eau m	Profondeur moyenne m	T° air ° C	Distance à la source km	Surface échantillonnée m²
70	3,7	0,27	25	4,6	259

LOCALISATION ET PHOTOGRAPHIES DE LA PECHE





Chabot



Limite amont de la station



	LA LISTE DES ES	PECES PRESENTES	
		poisson	
CHA EPT LOF	Chabot Epinochette Loche franche	Cottus sp Pungitius pungitius Barbatula barbatula LC	
LPP VAI	Lamproie de planer Vairon	Lampetra planeri LC Phoxinus phoxinus DD	
	Statut selon la Liste rouge des	s espèces menacées en France	
CR E	n danger critique d'extinction	LC Préoccupation mineure	
EN E	n danger	DD Données insuffisantes	
VU V	'ulnérable	NA Non applicable	
NT G	Quasi menacée	NE Non évaluée	

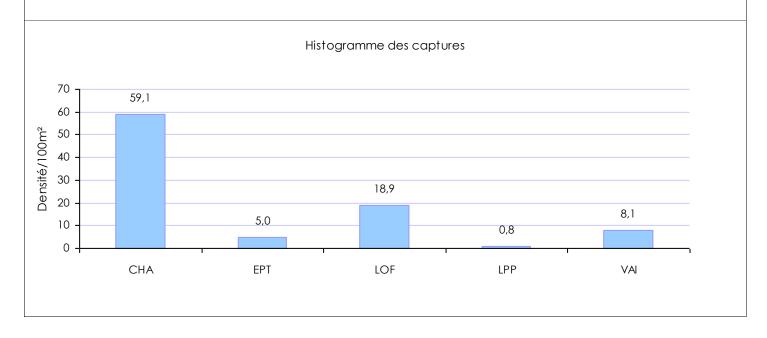
LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS BRUTS

surface prospectée (m²) 259,00

Espèce		Effectif	P1	P2	Densité /100m²	%
Chabot	СНА	153	111	42	59,1	64,3
Vairon	VAI	21	18	3	8,1	8,8
Lamproie de planer	LPP	2	0	2	0,8	0,8
Loche franche	LOF	49	40	9	18,9	20,6
Epinochette	EPT	13	9	4	5,0	5,5

Nombre d'espèces 5 238

91,9



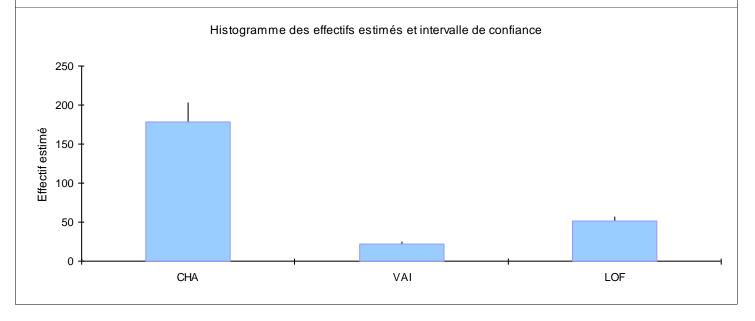
LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS ESTIMES SELON LA METHODE DE LURY

surface prospectée (m²) 259,00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Efficacité %	Densité /100m²	%
Chabot	СНА	111	42	179	62	68,9	70,9
Vairon	VAI	18	3	22	83	8,3	8,6
Loche franche	LOF	40	9	52	78	19,9	20,5

Nombre d'espèces 3 169 54 252 97,2

(*) Effectif estimé pour les espèces respectant les conditions de Seber et Lecren (1967)

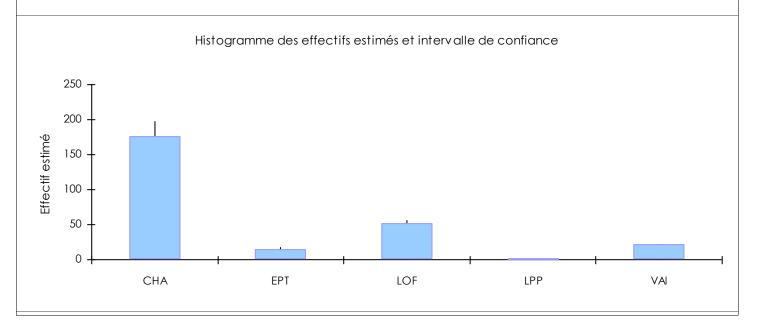


LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS ESTIMES SELON LA METHODE DE CARL ET STRUB

surface prospectée (m²) 259,00

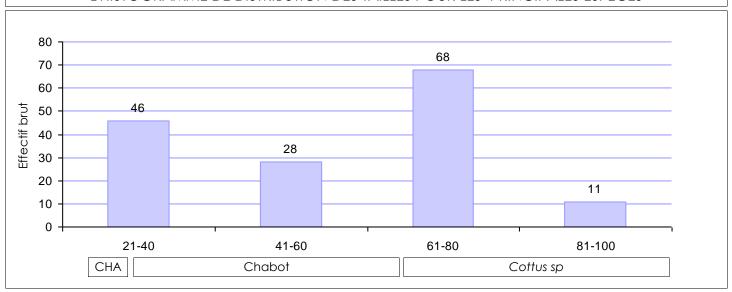
Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m²	%
Chabot	СНА	111	42	176	21	68,0	66,7
Vairon	VAI	18	3	21	0	8,1	0,8
Lamproie de planer	LPP	0	2	2	0	0,8	8,0
Loche franche	LOF	40	9	51	4	19,7	19,3
Epinochette	EPT	9	4	14	3	5,4	5,3

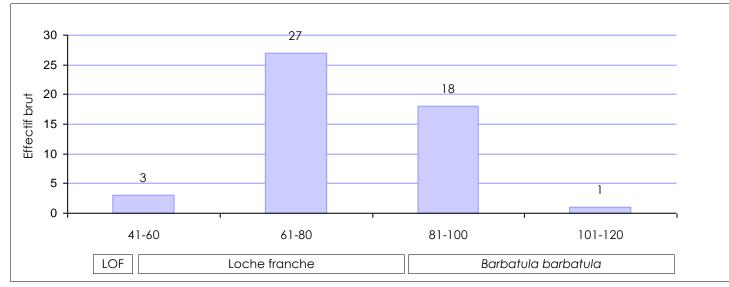
Nombre d'espèces 5	178	60 2	264	101,9
--------------------	-----	------	-----	-------

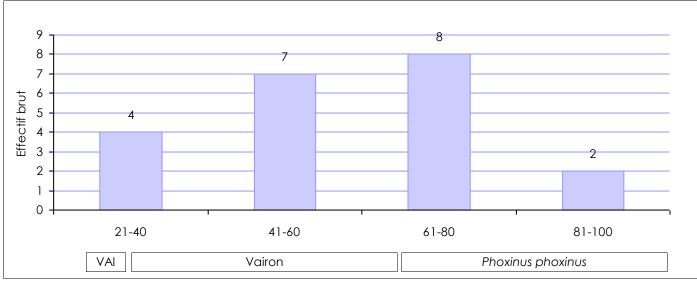


LA COMPARAISON DES CLASSES D'ABONDANCE AU REFERENTIEL TYPOLOGIQUE : B5 classe Classe Espèces de poissons d'abondance d'abondance observée théorique Truite et espèces d'accompagnement CHA 2 TRF VAI 3 LPP 5 1 LOF 3 5 Cyprinidés d'eau vive CHE GOU 2 HOT 1 **BAF** 1 SPI VAN 1 Autres espèces **EPT** 2 Nombre total d'espèces 11 Espèce absente avec un référentiel biotypologique de présence supérieure à 2 Espèce présente avec un indice d'abondance supérieur au référentiel ou absente du référentiel Espèce présente mais absente du référentiel biotypologique et de l'indice d'abondance Présence d'espèce □ observée □ théorique Classes d'abondance observée et théorique des espèces présentes 5 4 3 2 1 0 CHA VAI LPP LOF **EPT**



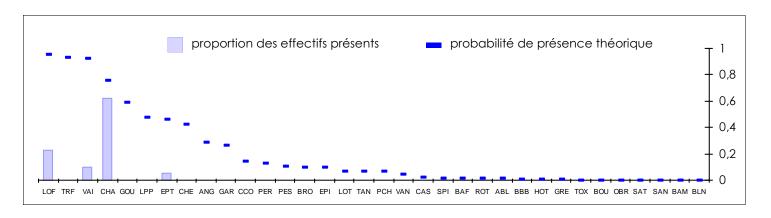






LES RESULTATS DE L'INDICE POISSON RIVIERE

LES EFFECTIFS CAP	LES EFFECTIFS CAPTURES ET PRESENCE THEORIQUE DES ESPECES						
Nom commun	code	Probabilité de présence théorique	Effectif capturé	% d'effectif			
Loche franche	LOF	0,9551	40	22,47			
Truite de rivière	TRF	0,9291					
Vairon	VAI	0,9216	18	10,11			
Chabot	СНА	0,7563	111	62,36			
Goujon	GOU	0,5879					
Lamproie de planer	LPP	0,4807					
Epinochette	EPT	0,4621	9	5,06			
Chevaine	CHE	0,4227					
Anguille	ANG	0,2876					
Gardon	GAR	0,2674					
Carpe commune	CCO	0,1449					
Perche	PER	0,1316					
Perche soleil	PES	0,1031					
Brochet	BRO	0,0963					
Epinoche	EPI	0,0951					
Lote	LOT	0,0683					
Tanche	TAN	0,0678					
Poisson chat	PCH	0,0654					
Vandoise commune	VAN	0,0459					
Carassin commun	CAS	0,0194					
Spirlin	SPI	0,0158					
Barbeau fluviatile	BAF	0,0142					
Rotengle	ROT	0,0125					
Ablette	ABL	0,0118					
Brèmes	BBB	0,0087					
Hotu	HOT	0,0062					
Grémille	GRE	0,0047					
Toxostome	TOX	0,0018					
Bouvière	BOU	0,0006					
Ombre commun	OBR	0,0005					
Saumon atlantique	SAT	0,0004					
Sandre	SAN	0,0001					
Barbeau méridional	BAM	0,000					
Blageon	BLN	0,000					

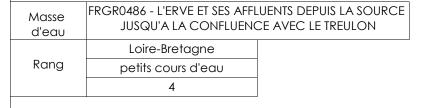


LES VARIABLES ENVIRONNEMENTALES

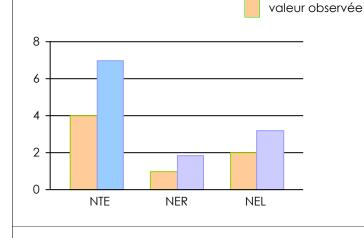
Intitulé de la variable	Abréviation	Valeur
Surface du bassin versant drainé km²	SBV	15
Distance à la source km	DS	5
Largeur moyenne en eau m	LAR	3,7
Pente du cours d'eau °/°°	PEN	2,5
Profondeur moyenne m	PROF	0,27
Altitude m	ALT	121
Température moyenne inter-annuelle de l'air du mois de juillet °C	T° juillet	19,2
Température moyenne inter-annuelle de l'air du mois de janvier °C	T° janvier	4,6
Unité hydrologique	UH	LOIR
Surface prospectée m²	SURF	259

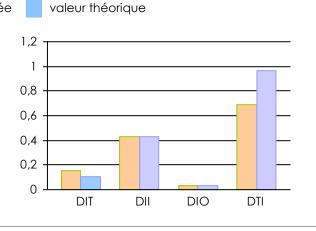
LA SYNTHESE DES RESULTATS

Métriques	Abréviation	Valeur observée	Valeur théorique	Probabilité	Score associé
Nombre total d'espèces	NTE	4	6,9856	0,1885	3,338
Nombre d'espèces rhéophiles	NER	1	1,8386	0,1117	4,384
Nombre d'espèces lithophiles	NEL	2	3,1921	0,1006	4,593
Densité d'individus tolérants	DIT	0,1544	0,1083	0,4100	1,783
Densité d'individus invertivores	DII	0,4286	0,4266	0,5050	1,366
Densité d'individus omnivores	DIO	0,0347	0,0358	0,4802	1,467
Densité totale d'individus	DTI	0,6873	0,9667	0,7342	0,618











COMMENTAIRE DE LA PÊCHE

La station se situe sur le ruisseau d'Ambriers, en aval du pont du lieu-dit La Houlberdière sur la commune de Torcé-Viviersen-Charnie. Un pont-cadre a été mis en place récemment sur le site.

En 2018, un inventaire pisicole a été réalisé afin d'établir l'état du milieu, depuis l'aménagement de l'ouvrage. La pêche a été réalisée à pied en pêche complète. L'Indice Poisson en Rivière est de 17,549, ce qui traduit un état écologique moyen et donc une altération du peuplement piscicole, mais néanmoins proche du bon état écologique (note IPR de 16).

En ce qui concerne les différentes métriques entrant en compte dans le calcul de l'IPR:

- la métrique la plus déclassante est le nombre d'espèces lithophiles (NEL) qui est trop faible en raison de l'absence de la truite fario et de la lamproie de Planer (au premier passage).
- on remarque également que le nombre d'espèces rhéophiles (NER) est un élément négatif du fait, là encore, de l'absence de la truite fario.
- le nombre total d'espèces (NTE) du fait de l'absence de la truite fario, du goujon et de la lamproie de Planer (au premier passage) est un paramètre déclassant pour le calcul de la note IPR.

Le calcul du niveau biotypologique sur ce secteur, positionne le ruisseau d'Ambriers en B5. Ce niveau caractérise un petit cours d'eau aux eaux fraîches. Celui-ci est théoriquement associé à une variété moyenne du peuplement (11 espèces hors l'anguille et les écrevisses). L'essentiel du peuplement est constitué en théorie par la truite et ses espèces d'accompagnement (chabot, lamproie de Planer, vairon et loche franche), et par les cyprinidés d'eaux vives (chevaine, goujon, vandoise).

L'inventaire piscicole témoigne:

- De la présence de 5 espèces de poissons, dont 4 appartiennent au référentiel.
- De la sous-représentation des espèces d'eaux courantes (vairon, lamproie de Planer, loche franche) et de l'absence de la truite fario tandis que le chabot est surreprésentée.
- De l'absence du chevaine, du goujon, du barbeau, du spirlin et de la vandoise, espèces d'eaux vives.
- De la surreprésentation de l'épinochette, espèce non attendue dans cette configuration.
- De la présence de deux lamproies de Planer au second passage.

Ces données mettent en évidence un peuplement quelque peu déséquilibré, où l'on observe l'absence de la truite fario alors que ses espèces accompagnatrices sont présentes. De plus on note l'absence de cyprinidés d'eaux vives sur cette station. Les substrats relativement fins (sables, limons) ainsi qu'un fort colmatage minéral ne semblent pas permettre le développement de la truite fario sur ce secteur.

Il faut souligner le fait que la note IPR est calculée d'après les résultats obtenus au premier passage, or la lamproie de Planer a été inventoriée lors du deuxième passage sur le ruisseau. Ainsi si l'on prend en compte la lamproie de Planer dans le calcul de l'IPR, la note est alors de 13,264 ce qui traduit un bon état écologique du cours d'eau.

Ponctuellement, ce ruisseau est soumis à des variations de débit importantes, en raison d'apports ponctuels de la carrière. Ces eaux sont légèrement troubles et chargées en limons.



LA REPARTITION DES CAPTURES PAR TAILLE ET PAR ESPECES

effectif brut en nombre d'individus par classe de taille * Borne supérieure des classes de taille présentant des effectifs de capture

classes *	СНА	EPT	LOF	LPP	VAI
40	46	8			4
60	28	5	3		7
80	68		27		8
100	11		18		2
120			1		
160				1	
200				1	